deboeck SUPÉRIEUR

CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

CHRONIQUE DU TEMPS QUI TANGUE

De l'influence indécise des chefs religieux dans l'espace public ivoirien

Marie Miran-Guyon

De Boeck Supérieur | « Afrique contemporaine »

2020/1 N° 271-272 | pages 209 à 246

ISSN 0002-0478
ISBN 9782807392625
DOI 10.3917/afco.271.0209

Article disponible en ligne à l'adresse :

https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2020-1-page-209.htm

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.
© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

Chronique du temps qui tangue

De l'influence indécise des chefs religieux dans l'espace public ivoirien

Marie Miran-Guyon

Cette chronique dresse un état des lieux des relations politico-religieuses en Côte d'Ivoire avant et après les élections présidentielles d'octobre 2020, en forme de bilan, après une décennie de régime Ouattara. Elle documente en premier lieu la relative perte d'influence des chefs religieux dans l'espace public, dominé plus manifestement que par le passé par les chefs politiques. Elle questionne en particulier le lien entre un mimétisme grandissant des autorités religieuses vis-à-vis du *modus operandi* des autorités politiques et l'érosion de leur crédibilité. L'article chronique ensuite la reprise d'initiative œcuménique de nombreux guides religieux qui ont formé, dans la dernière ligne droite des semaines précédant le scrutin, une « Alliance des religions en faveur de la paix » pour contribuer à l'apaisement d'un climat sociopolitique devenu houleux et violent. La conclusion interroge la critique latente du public des fidèles envers ses élites et son cheminement vers des initiatives possiblement émancipatrices mais très incertaines.

Mots-clés : Côte d'Ivoire – Religion – Islam – Église catholique – Protestantismes – Chefs spirituels – Acteurs politiques

En Côte d'Ivoire, chefs politiques et chefs religieux ont noué depuis l'indépendance des affinités électives réciproques[1]. Les relations politico-religieuses – ou théologico-politiques – dans l'espace public ont ainsi été, de longue date, baignées d'ambivalences. Les ambivalences du temps présent ne sont pas nouvelles, mais leurs teneurs et intensités peuvent l'être. Car ces ambiguïtés ont une histoire, des flux et des reflux, des temps de plus ou moins grande intimité et parfois inimitié[2]. La décennie de crises politico-militaires et électorales qui a profondément affecté la Côte d'Ivoire du début des années 2000 à 2011 a correspondu au summum de l'influence des guides religieux dans l'espace politique du pays (Miran-Guyon, 2015). L'arrivée au pouvoir en 2011 du président Alassane Ouattara[3], ayant pu s'afficher comme un retour « post-crise » à la normale, s'est accompagnée d'une décrue de leur

Marie Miran-Guyon est maîtresse de conférences en histoire et en anthropologie (EHESS, IMAF) et membre du Comité de rédaction d'*Afrique contemporaine*.

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

influence, quoique sans remous ni rupture. Cette décrue a semblé correspondre à une normalisation *ex-ante* des relations entre acteurs politiques et religieux. Mais en 2020, au terme du deuxième mandat de Ouattara après dix ans d'exercice du pouvoir, les ambivalences apparaissent recomposées. Si les affinités électives entre figures politiques et religieuses restent de mise au plan interpersonnel, surtout en privé, les chefs religieux ont perdu de leur influence dans l'espace public. Le rapport de force semble en effet avoir basculé en faveur d'une classe politique hégémonique, qui tient le haut du pavé en monopolisant de manière tatillonne l'accès aux ressources d'un État relativement fort et riche, et la redistribution stratégique de ces ressources. Au Mali, un guide musulman comme l'imam Mahmoud Dicko coalisait à la mi-2020 un front populaire des mécontents et organisait une puissante contestation contre le régime en place, avant son renversement par un coup d'État militaire. En Côte d'Ivoire, les grands chefs religieux, dont certains sont redevables financièrement au pouvoir, ne font guère ou font moins entendre de voix alternatives, *a fortiori* critiques ou discordantes, et ne cristallisent pas de contre-influences autonomes d'ampleur sociale.

Cet article chronique les relations politico-religieuses en Côte d'Ivoire autour des élections présidentielles d'octobre 2020, en guise de bilan après une décennie de régime Ouattara. Il s'ouvre avec une chronologie politico-électorale, telle un préambule, puis s'articule en deux temps. Dans un premier temps, il documente le recul de l'influence des chefs religieux dans l'espace public, dominé plus ostensiblement que par le passé par les chefs politiques – l'espace public devenant plus « laïc », moins infusé d'imaginaires religieux comme c'était le cas jusqu'en 2011. Il soumet à l'observation certains travers que les autorités religieuses partagent à visage de plus en plus découvert avec leurs homologues politiques, et l'érosion de leur crédibilité. Dans un deuxième temps,

1. Une première version de ce texte a été présentée au colloque « La Côte d'Ivoire "post-conflit". Reconfigurations locales, sociales et politiques », organisé par Camille Popineau (Paris-1) à Paris et Montreuil, 22-23 novembre 2019. Pour leurs conseils et critiques, mes remerciements vont à Francis Akindès, Francis Barbey, Bony Guibléhon, Nurudine Oyewolé, Ibrahim Sy Savané, ainsi qu'à Issouf Binaté qui signe un bref encart en fin de ce texte – sans oublier les deux relecteurs anonymes. Les faiblesses de l'article restent miennes. Le titre est un clin d'oeil à l'ouvrage posthume de Bernard Zadi Zaourou, *Chroniques des temps qui tanguent* (2016).

2. Cet article s'appuie sur des travaux antérieurs et en propose une actualisation. Sur cette notion d'ambivalence et sa trajectoire historique en Côte d'Ivoire, voir Miran-Guyon, Guibléhon (2018).

3. Laïc et peu pratiquant, Alassane Ouattara est décomplexé face au religieux : « nordiste » de lignage musulman, entouré de collaborateurs francs-maçons, il a été marié à une Américaine protestante, puis à une Française catholique ayant des origines juives. Il affirme : « La religion est essentielle dans la vie des sociétés, mais c'est avant tout une affaire personnelle » (Magassouba, 2020, p. 191).

4. Mêmes acteurs, mais pas mêmes alliances. Dirigé par Henri Konan Bédié, le PDCI a quitté le RHDP qui avait permis à l'alliance PDCI-RDR d'arriver au pouvoir contre le FPI de Laurent Gbagbo en 2010-2011. Guillaume Soro, avec son nouveau parti, Générations et peuples solidaires (GPS), fit de même. Le PDCI se rapprocha ensuite du FPI. Soro fit de même. En 1995, c'étaient le FPI et le RDR qui avaient fait front commun contre le PDCI du président Bédié. La tentative de coup d'État en 2002 avait entériné le divorce entre d'une part le FPI et de l'autre le RDR et le mouvement rebelle alors dirigé par Soro (Forces nouvelles). En Côte d'Ivoire, les alliances politiques sont instables et réversibles. Un dicton ivoirien l'épingle avec humour : « Si tu comprends la classe politique ivoirienne, c'est qu'on t'a mal expliqué ! » Sur le contexte sociopolitique d'avant 2020, voir les numéros spéciaux d'*Afrique contemporaine* (2017) et de *Politique africaine* (2017).

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

l'article chronique l'initiative interreligieuse de nombreux guides chrétiens et musulmans qui ont formé, dans la dernière ligne droite des semaines précédant le scrutin, une « Alliance des religions en faveur de la paix » pour contribuer à l'apaisement du climat sociopolitique devenu houleux et violent. Il revient sur sa genèse et ses activités, et passe en revue ses forces et ses faiblesses. La conclusion interroge la critique latente du public des fidèles envers ses élites, politiques d'abord mais religieuses aussi. Elle explore le cheminement anomique de ce public de citoyens religieux vers des initiatives possiblement émancipatrices mais encore bien incertaines.

L'an 2020 : chronique politico-électorale

L'année 2020 a été une année sensible pour la Côte d'Ivoire. L'élection présidentielle organisée le 31 octobre devait être le premier scrutin véritablement concurrentiel depuis dix ans et possiblement la première passation de pouvoir pacifique depuis la mort du père de la nation, Félix Houphouët-Boigny, il y a vingt-sept ans. L'enjeu était grand : la possibilité que s'ouvre une nouvelle page de l'histoire du pays rompant avec le legs des années de braise, grâce à une classe politique renouvelée, appartenant à une nouvelle génération. Une telle transition eut été synonyme de consolidation démocratique.

Dès la fin 2019, toutefois, le pays traversait de vives tensions préélectorales, générées par la même cohorte d'acteurs politiques qui s'étaient déjà fait la guerre au lendemain des élections de 2010[4]. La tension entre le gouvernement et l'opposition s'accrut brutalement à la veille de Noël avec l'émission d'un mandat d'arrêt international contre Guillaume Soro, alors qu'il était en vol pour rentrer au pays. Ancien allié devenu concurrent, Soro avait proclamé en octobre, le premier, depuis l'étranger, sa candidature à la présidentielle. Son avion put faire demi-tour mais plusieurs de ses collaborateurs dont des députés en exercice furent arrêtés.

Début mars 2020, après avoir longtemps entretenu le suspense sur ses intentions, Ouattara déclara qu'il entendait passer le flambeau à une nouvelle génération, à savoir son plus proche et fidèle collaborateur, Amadou Gon Coulibaly, peu charismatique et de santé fragile, investi sans vote par le Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP, parti au pouvoir ; Gon Coulibaly et Soro sont des Sénoufo originaires de la même région dans le nord du pays). En juin, l'ex-président Henri Konan Bédié, 86 ans, ex-allié de Ouattara au sein du RHDP (re)devenu farouche adversaire depuis 2018, officialisait sa candidature au titre du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI, premier parti d'opposition). Pascal Affi N'Guessan officialisait dans le même temps sa candidature au nom du Front populaire ivoirien (FPI, en réalité au nom d'une des tendances du parti, divisé en interne, celle dite du FPI « légal », concurrente de la tendance GOR, *i.e.* « Gbagbo ou rien ») – ce, en

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

l'absence de Laurent Gbagbo, retenu en Europe suite à son procès puis acquittement par la Cour pénale internationale.

L'opposition acérait ses critiques contre le régime, notamment contre son instrumentalisation de la justice et de la Commission électorale indépendante (CEI)[5], quand Amadou Gon Coulibaly décéda d'une crise cardiaque début juillet 2020. Revenant sur sa décision « historique » de passer le flambeau – ainsi que saluée par tous –, Alassane Ouattara annonça le 6 août que « face à ce cas de force majeure », il se portait candidat à sa propre succession « dans l'intérêt supérieur de la nation » – quoique dans une légalité constitutionnelle équivoque[6]. Le PDCI et le FPI avaient formé avec d'autres partis de l'opposition une alliance électorale pour accroître leurs chances d'accéder à la magistrature suprême. La plateforme de l'opposition contesta immédiatement la candidature de Ouattara à un troisième mandat jugé « illégal et anticonstitutionnel ». Elle appela ses partisans à manifester partout dans le pays, en réactivant à l'occasion les vieux discours sur l'ivoirité, ou idéologie de préférence nationale des populations dites du Sud contre celles originaires du Nord, à même de réactiver la haine de l'Autre, stigmatisé comme « étranger »[7]. En réaction, le gouvernement interdit les manifestations sur la voie publique, sous couvert de lutte contre la pandémie de la Covid-19. D'août à novembre, des villes du centre, du sud et du sud-ouest ivoiriens furent le théâtre de violences politiques et communautaires, avec des dizaines de morts des deux bords (le Grand Ouest, toutefois, fut notablement épargné).

Le 14 septembre, le Conseil constitutionnel rejetait 40 des 44 candidatures déposées, certaines peu crédibles, d'autres bien plus solides. Ne restaient plus en lice qu'Affi N'Guessan, Bédié, Ouattara et Kouadio Konan Bertin, dit KKB, un responsable jeunesse du PDCI qui se présentait en indépendant. En particulier, les candidatures de Soro et Gbagbo, de la plateforme de l'opposition, étaient invalidées. En réaction, le 20 septembre, Bédié et Affi N'Guessan appelèrent la population à la désobéissance civile, mais sans effet. Le 10 octobre, un

5. Richard, Bley (2020) qualifient le régime Ouattara d'autoritarisme compétitif. Bley évoque aussi une logique d'autocratie électorale (2020).
6. Une nouvelle constitution a été approuvée par référendum en 2016, au cours du deuxième mandat de Ouattara, sous la IIe République. Elle stipule, comme celle qui l'a précédée, que le président ne peut faire que deux mandats. Selon l'interprétation d'Alassane Ouattara et du Conseil constitutionnel, cette provision est toutefois annulée par la promulgation de la nouvelle constitution, qui remet les compteurs à zéro, rendant donc légale la candidature du président sortant non pas à un troisième mandat, mais à un premier mandat de la IIIe République. L'esprit et la lettre de la loi sont parfois disjoints. Sur cette controverse et l'historicité des arrangements politiques avec la constitution, voir Zina (2017).
7. Sur l'ivoirité et l'impact délétère de cette idéologie dans l'histoire sociopolitique du pays de 1994 à 2002, voir les numéros spéciaux de *Politique africaine* (2002) et d'*Afrique contemporaine* (2003). Avec la résurgence de l'ivoirité, « l'akancratie », ou suprématie politique des Akan, semble également avoir refait surface dans certains cercles baoulé du PDCI. Le terme désigne l'idéologie, datant de l'ère Houphouët, selon laquelle seuls les Akan (voire les seuls Baoulé) ont légitimité à régner, tous les autres n'étant que des usurpateurs (les Dioula) ou des subalternes (les Krou de l'Ouest ; voir Memel-Fôté, 1999). Cet imaginaire politique est tout ce qu'il y a de plus déterminant pour comprendre la posture de Bédié, dauphin du père-fondateur, Houphouët.
8. 21,3 % selon la CEI (17 601 bureaux restés fermés sur 22 381) et une estimation de 23 % selon Indigo Côte d'Ivoire (2020).
9. Chiffres ensuite réactualisés à 87 morts et 500 blessés.

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

grand rassemblement au stade Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan réunissait tous les mouvements d'opposition et plusieurs candidats disqualifiés, affichant une commune détermination en des propos durs. Le 15 octobre, pourtant, jour de l'ouverture de la campagne électorale, l'opposition décidait inopinément le boycott actif du scrutin. Le lendemain, Ouattara lançait sa campagne lors d'un grand rassemblement à Bouaké, sur un ton musclé, avec le slogan explicite « un coup K.-O. ! ». L'escalade dans la confrontation des camps rivaux, relayée par des discours de haine, des menaces, des incitations au meurtre et des *fake news* sur la Toile et dans les médias, attisa une nouvelle flambée de violence. Les tensions poussèrent Laurent Gbagbo vers les plateaux de France 24 – sa première prise de parole publique depuis 2011. Il s'affirma résolument de l'opposition mais en appela au dialogue et à la négociation, au risque de mener le pays « à la catastrophe ».

Malgré des appels au report du scrutin, les élections eurent lieu comme prévu le 31 octobre, entraînant des violences localisées ; 21 à 23 % des bureaux de vote ne purent ouvrir[8]. Sans surprise, le président sortant fut réélu, avec 94,27 % des suffrages exprimés, contre 1,99 % pour KKB, et un taux de participation officiel de 53,9 % (compte non tenu des bureaux restés fermés). Le 2 novembre, avant même la proclamation des résultats, l'opposition déclara qu'elle prenait acte de la vacance du pouvoir et créait un Conseil national de transition (CNT), sans aucune légalité. Le régime Ouattara réagit vigoureusement et mit sous les verrous une dizaine de hauts responsables de l'opposition, accusés d'atteinte à l'autorité de l'État et de meurtres – Bédié, pour sa part, et d'autres, furent placés en résidence surveillée. Le lendemain, dans une vidéo sidérante diffusée sur Internet, Soro annonçait qu'il prenait le relais du CNT depuis l'étranger et appelait l'armée à se soulever, sans effet autre que son discrédit complet. Une semaine durant, la tension fut extrême et des actes isolés d'une grande violence encore commis. Le 10 novembre, le gouvernement recensa 85 morts et 484 blessés[9] depuis le 10 août, principalement à Dabou, Divo, Daoukro, Yamoussoukro, Bongouanou et Toumodi (34 morts avant les élections, 20 pendant et 31 après). Le 11 novembre, sur pression internationale, Ouattara convia Bédié à une rencontre à l'Hôtel du Golf d'Abidjan – où ils avaient passé, reclus, en alliés, les cinq mois de la crise post-électorale de 2010-2011 – pour renouer le dialogue à l'ivoirienne. Sur-le-champ et depuis lors, tensions et violences ont notoirement reflué. L'élection de 2020 n'aura pas été une réitération de celle de 2010. Le problème de la réconciliation et de la cohésion sociale n'en demeure pas moins entier.

Dans ce piteux match électoral, tout semble s'être passé comme si les deux camps rivaux s'étaient mesurés l'un à l'autre par une démonstration de force brute sur le terrain, et comme si l'opposition, hétérogène et de cohérence parfois opaque, s'était laissée convaincre par les plus radicaux d'entre les siens qu'elle pouvait l'emporter, même sans aller au vote, en surestimant ses propres forces et en sous-estimant celles du régime en place, qui n'entendait aucunement renoncer au pouvoir et s'était radicalisé pour le préserver

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

coûte que coûte. Quand le verdict du rapport de force fut tranché par le « coup K.-O. » de Ouattara, chacun mit lentement du sien pour retourner à la normale. L'opposition a cherché à négocier avec les autorités. Laurent Gbagbo de même, qui n'avait pas soutenu l'initiative du CNT. À l'approche du dépôt des candidatures pour les élections législatives du 6 mars 2021, l'opposition s'est à nouveau désunie et recomposée. Le PDCI s'est rapproché du FPI de la frange pro-Gbagbo (première participation des GOR dans le jeu électoral depuis 2010). Affi N'Guessan, après deux mois de prison, a rompu avec le PDCI et formé une coalition concurrente. De son côté, sans enthousiasme débordant, le pouvoir a réactivé le discours sur la réconciliation avec ceux qui reconnaissent son autorité ; la fermeté et la répression restent de mise avec les autres. Le jour de son investiture, le 14 décembre, le président Ouattara a nommé KKB à la tête d'un nouveau ministère en charge de la Réconciliation nationale. KKB a mandat de réconcilier les Ivoiriens ; il aura aussi à réconcilier les chefs politiques entre eux et à se réconcilier lui-même avec Bédié.

C'est ainsi que les grands enjeux que portaient les élections présidentielles de 2020 ont été grandement déçus[10].

Le temps du dispersement (janvier-juillet 2020) : vers une perte d'influence des chefs religieux dans l'espace public ?

Les relations politico-religieuses à la loupe. En Côte d'Ivoire, à l'entame de l'année électorale 2020, il n'y avait pas de personnalité morale « phare » ou de théologien charismatique à même de réguler le débat public de manière constructive, c'est-à-dire dans un sens non partisan et non sectaire – dans le sens du bien commun[11]. L'usage du terme « phare » sous-tend une figure capable de se faire entendre haut et fort dans l'espace public et d'avoir un effet

10. Plus de détails dans la chronologie en annexe, et dans Banégas, Popineau (2021), Bjarnesen, van Baalen (2020 et 2021), Ricard (2019 et 2020), Ricard, Bley (2020), Amnesty (2020), ICG (2020), HRW (2020).
11. Déjà en 2002, juste après la tentative de putsch qui déstabilisa le pays, Béchir Ben Yahmed de *Jeune Afrique* signait un éditorial de même teneur, d'une plume sans concession (mes remerciements au père Francis Barbey pour le rappel de ce parallèle).
12. Données reprises de la Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA) : audimat des principales radios ivoiriennes d'après des sondages de 2016 et 2017 (tableau récapitulatif reproduit dans Miran-Guyon, Guibléhon, 2018). À noter que la charte des radios confessionnelles interdit tout prosélytisme politique sur les ondes.
13. Les bouddhistes compteraient environ 30 000 membres à l'échelle nationale.
14. Sur le tribalisme, la xénophobie et l'autoritarisme dans l'Église romaine d'Afrique de l'Ouest, voir le livre-témoignage du père Barbey tiré de son expérience au Togo (2020).
15. Pour des extraits édités d'une de ses homélies, voir Koné (2017). L'enterrement de Mgr Koné, en grande pompe, a été entièrement pris en charge par le gouvernement Ouattara. Mgr Ahouana, malade, a été peu actif en 2020.
16. En 2014, lors de la visite quinquennale ordinaire dite *ad limina apostolorum* que les évêques ivoiriens firent à Rome (la première post-2010-2011), le pape François leur avait demandé de refuser « toute implication personnelle dans les querelles politiques au détriment du bien commun » (*La Croix*, 19 septembre 2014). Pour mémoire, au lendemain des élections de 2010, le Vatican, par le biais du nonce apostolique, s'était distancé des prises de position de la Conférence épiscopale ivoirienne (Miran-Guyon, 2015).

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

performatif sur le cours des choses – une voix isolée et marginale ne saurait faire l'affaire. Précisons que le paysage radiophonique ivoirien compte plusieurs FM confessionnelles de forte audience. Al Bayane est la radio la plus écoutée, toutes catégories confondues, devant RFI, Radio Nostalgie et, en quatrième position, Radio Espoir, la radio catholique[12]. Des chaînes télévisées religieuses dont Bénie TV, EMCI TV, Iqra, KTO, LMTV, et la dernière-née, en 2020, TV Al Bayane, sont aussi diffusées à travers le pays par le bouquet Canal +. Ce ne sont donc pas les moyens pour se faire entendre qui manquent.

Cette observation concerne les figures de proue des religions du Livre : guides musulmans, catholiques, protestants de toutes dénominations et héritiers des prophétismes africains. Elle concerne aussi les chefs spirituels d'autres communautés religieuses d'une certaine importance démographique, comme les bouddhistes de la branche Sōka Gakkai[13]. Elle concerne par ailleurs les rois et chefs traditionnels, censés incarner une « guidance » selon l'*ethos* de la tradition, pouvant s'appuyer sur l'héritage des religions traditionnelles – même si, de fait, la plupart de ces rois et chefs sont chrétiens ou musulmans. Dans l'histoire du pays, toutes ces figures d'autorité ont bénéficié d'un grand respect de la part des Ivoiriens et continuent d'attirer du respect dans certains milieux. Néanmoins – à tout le moins entre janvier et septembre 2020 –, il est apparu qu'elles n'étaient plus en mesure de jouer un rôle public de médiateurs crédibles, notamment entre leaders et partisans de partis politiques concurrents, enferrés dans un seul objectif commun : conserver le pouvoir ou y accéder.

L'Église catholique est traversée par ses propres ambivalences. L'institution n'a pas entamé son bilan de conscience et sa réconciliation en interne après les graves divisions qui avaient percé au grand jour au sein même de sa Conférence épiscopale lors de la crise post-électorale de 2010-2011 (Miran-Guyon, 2015 ; Kouamé, 2017). Le cardinal Bernard Agré, aujourd'hui décédé, était la figure de proue d'une tendance majoritaire ivoiritaire et ethno-nationaliste anti-Ouattara[14] Quelques évêques s'étaient clairement démarqués de cette position, dont Mgr Paul Siméon Ahouana de Bouaké, Mgr Jean Salomon Lezoutié de Yopougon à Abidjan et Mgr Antoine Koné d'Odienné (Mgr Koné, très présent par ses homélies critiques sur la scène publique, est décédé en mai 2019)[15]. En 2019, le pape François a élevé à la pourpre cardinalice treize prélats, notamment eu égard à leurs actions pour la paix, dont Mgr Fridolin Ambongo de la République démocratique du Congo. La Côte d'Ivoire espérait une nomination qui n'est pas venue[16].

Toutefois, une prise de position catholique provoqua un esclandre politique en janvier 2020 et fit soudain bouger les lignes. La tension venait de s'accroître vertigineusement entre le gouvernement et l'opposition suite à l'émission du mandat d'arrêt international contre Guillaume Soro et l'arrestation de plusieurs de ses collaborateurs. Lors de la traditionnelle messe pour la paix du 31 décembre 2019, l'archevêque d'Abidjan, le cardinal Jean-Pierre Kutwa, plaida devant le couple présidentiel pour la libération des personnes arrêtées. Le propos était direct de manière inaccoutumée et provoqua des

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

remous, quoique vite estompés[17]. Puis, le 19 janvier 2020, l'épiscopat réuni en assemblée plénière régulière à Korhogo émit un message rappelant aux autorités politiques les conditions requises pour la tenue d'élections apaisées, dont la libération des prisonniers politiques et l'indépendance de la CEI, et leur responsabilité pour la sauvegarde de la paix dans le pays. Ce message, qui succédait à l'appel individuel de Mgr Kutwa, fit pour un temps forte impression dans l'espace public, venant de la voix autorisée des évêques en conclave[18]. Le gouvernement se défendit point par point des critiques à lui adressées. La Conférence épiscopale avait pourtant déjà livré un premier message de ce genre aux autorités politiques en juin 2019 lors d'une précédente assemblée plénière à Agboville, intitulée explicitement « Évitez-nous une autre guerre ! ». Mais, à l'époque, ces propos iréniques en quelque sorte « attendus » – quelques bienvenus qu'ils fussent – n'avaient pas fait grand bruit (pour une vision synoptique des événements politiques et religieux, se référer à la chronologie comparée en annexe)[19].

Le 22 janvier, le cardinal Kutwa approuvait une initiative des jeunes et des femmes du diocèse d'Abidjan, prévue depuis plusieurs mois, mais restée en souffrance : l'initiative d'une marche priante en ville baptisée « Allons à la paix », qui devait attirer 20 000 personnes. Ces initiatives, surtout la dernière, et leur apparente convergence – une maladresse de la communication catholique –, provoquèrent d'un côté la colère du gouvernement et de ses partisans, et de l'autre la satisfaction des partis de l'opposition et de leurs soutiens, qui s'invitèrent à la marche. Devant le risque de récupération politique et avec la spirale des violences verbales fusant de toutes parts, le diocèse d'Abidjan requalifia la marche priante en prière *in situ,* confinée dans l'enceinte de la cathédrale Saint-Paul du Plateau. Elle eut lieu sans heurt le 15 février.

Trois jours plus tard, des représentants de la Conférence épiscopale conduits par son président Mgr Ignace Dogbo Bessi, évêque de Katiola, étaient conviés en audience par le président de la République pour parler de réconciliation et de la conduite du pays. Cette rencontre apaisa sur-le-champ les tensions, qui avaient été pour le moins inhabituelles[20]. L'opinion publique fut prône à penser que cette réunion, aux allures d'opération de séduction réciproque, avait si ce n'est annulé, du moins dilué la prise de position des évêques et surtout les interventions de Mgr Kutwa, qui sembla avoir été ramené dans le rang par ses

17. Les critiques de la part d'internautes sur les réseaux sociaux furent vives, voire haineuses, ce qui surprit : il n'y avait plus eu de tension si forte à résonance religieuse depuis 2010-2011.
18. En ce mois de janvier 2020, la rumeur courut que le cheikh Fofana considérait que l'épiscopat appuyait la « révolte de l'opposition », ce qui provoqua un tollé sur la Toile. Le COSIM émit un démenti formel à cette fausse information et le journal en ligne à l'origine de cette intox reconnut la non-fiabilité de ses sources et présenta ses excuses.
19. Paradoxalement, ces messages sont peu ou mal relayés par le service de communication de la Conférence épiscopale, guère débattus dans les médias chrétiens ni même lus par les fidèles : cela en atténue la portée (communication avec le père Barbey).
20. *La Croix*, 23 et 26 janvier 2020.
21. Dans les faits, des chefs nommés ont pu promouvoir leur propre agenda par-delà la relation de pouvoir asymétrique avec l'administration coloniale, dans certaines limites (Miran-Guyon, 2018).
22. Une cérémonie publique a ensuite été organisée par des Bassamois pour réhabiliter le roi.

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

pairs. Si l'Église catholique a été l'acteur religieux le plus présent dans l'espace politico-religieux jusqu'en septembre 2020, elle a été desservie par ses désunions internes. Quant à la classe politique, elle n'a pas prêté le flanc à un vent de panique qu'aurait pu soulever la hiérarchie catholique. L'épiscopat sortit passablement discrédité de cet épisode.

Le cas des rois et chefs traditionnels

Quoique leur statut ne soit pas celui de chefs religieux, les rois et chefs traditionnels se trouvent dans un même genre d'ambivalence. La nouvelle constitution de 2016 a institutionnalisé en son article 175 une Chambre nationale des rois et chefs traditionnels (CNRCT), qui leur confère de la légitimité et une rémunération publique (Koné, 2017). Cet article constitutionnel est venu abroger le décret de 1934 qui régulait jusqu'alors ce qu'on appelait aux temps coloniaux la « chefferie administrative », à savoir *grosso modo* l'élévation de chefs choisis et rémunérés par les Français pour servir l'État colonial face aux populations[21]. Après l'indépendance, le président Félix Houphouët-Boigny avait affaibli l'autorité des chefs, notamment en supprimant les rémunérations. L'autre face de la médaille, c'est que les rois et chefs traditionnels doivent désormais au régime Ouattara leur légitimité constitutionnelle et leur rémunération, ce qui réduit quelque peu leur marge d'initiative critique. Cela s'est observé en octobre 2018, quand le roi des N'zima Kôtôkô, Awoulae Désiré Amon-Tanoh, par ailleurs président de la CNRCT, a paru prendre position dans les élections locales contestées de Grand-Bassam en faveur du candidat du parti au pouvoir. Phénomène plutôt rare en Côte d'Ivoire, il a été hué par une partie de ses administrés, partisans du candidat de l'opposition, et son domicile assiégé[22].

Les chefs musulmans ne sont pas en reste d'ambivalences. Depuis 2011 et l'arrivée au pouvoir d'un président issu d'un lignage malinké (dioula) musulman – une première dans l'histoire du pays –, les grands imams d'Abidjan sont dans une proximité intime avec le régime Ouattara. D'aucuns se prévalent d'être au cœur du pouvoir, non sans raison. Le Conseil supérieur des imams (COSIM) se distingue par sa répartition intelligente des postes officiels entre grands imams. Ces différents postes, rémunérés sur fonds publics et inscrits dans la loi, ne sont pas réservés aux musulmans, étant partagés entre religieux de toutes confessions. Mais là où il y a davantage de concurrence entre représentants chrétiens, le COSIM exerce une sorte de monopole dans la distribution. Entre 2011 et 2017, aux côtés du roi des N'zima Kôtôkô, le cheikh Aboubacar Fofana, cheikh des imams et président du COSIM, a été successivement l'un des vice-présidents de la Commission Dialogue, Vérité et

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

Réconciliation (CDVR, dirigée par un politique issu du PDCI, Charles Konan Banny), puis de la Commission nationale pour la réconciliation et l'indemnisation des victimes (CONARIV) – deux institutions en charge de la réconciliation après la crise de 2010-2011, dont les bilans furent pour le moins mitigés. La CONARIV était présidée par Mgr Ahouana, archevêque métropolitain de Bouaké, qui s'était publiquement indigné des violences du camp Gbagbo après l'élection de 2010. Dès sa nomination, Mgr Ahouana fut publiquement désavoué par ses pairs de la Conférence épiscopale, qui n'avaient pas été consultés et qui firent entendre qu'ils ne seraient pas comptables des actes qu'il poserait dans l'exercice de cette charge[23].

D'autres dignitaires du COSIM occupent des postes officiels. L'imam Mamadou Traoré de la mosquée de la Riviera Golf à Abidjan siégeait au Conseil économique et social. L'imam Bachir Ouattara, l'un des adjoints de l'imam Traoré et commissaire du Hadj (structure sous tutelle du ministère de l'Intérieur), était à la Commission nationale des droits de l'homme. L'imam Ousmane Diakité, secrétaire exécutif du COSIM, était membre de la dernière Commission électorale indépendante (la nouvelle CEI ne concède plus de place aux religieux), etc.

La voix de l'islam la plus autorisée dans l'espace public national depuis son arrivée à la tête du COSIM en 2006 était celle du cheikh Aboubacar Fofana, fort d'une « carrière » de militant musulman de premier plan depuis les années 1970[24]. En 2017, quand a éclaté la mutinerie corporatiste de soldats issus de la rébellion (ou Forces nouvelles, FN) – issus majoritairement de lignages dioula musulmans –, le cheikh Fofana a été dépêché à Bouaké à la tête d'une délégation du COSIM pour porter une demande du gouvernement de revoir à la baisse leurs exigences financières. Il a été accueilli froidement : les mutins lui auraient signifié de ne pas se mêler d'affaires politico-militaires[25]. Avant l'émission du mandat d'arrêt international contre Soro, le nom du cheikh avait également été évoqué pour servir de médiateur entre le président Ouattara et Soro, son ancien Premier ministre, ancien leader des FN et président de l'Assemblée nationale au titre du RHDP, deux hommes du Nord désormais en froid polaire. Mais son nom avait finalement été retiré parce que le cheikh était jugé trop proche de Ouattara (Soro, pour mémoire, est catholique)[26].

23. *La Croix*, 24 septembre 2020.
24. Miran (2006) et, pour une biographie du cheikh Fofana, Miran-Guyon, Touré (2012).
25. Voir, par exemple : https://www.ivorian.net/actualites/?p=7128. Ces mutineries ont porté uniquement sur des revendications de prétendues primes et secondairement de grades. De fait, elles ont pris fin quand le gouvernement a déboursé les sommes importantes réclamées par les mutins.
26. Le cheikh Fofana a passé la période de la crise post-électorale de 2010-2011 à l'Hôtel du Golf à Abidjan, où Ouattara, Bédié et leurs équipes s'étaient retranchés. La mère de Ouattara et le cheikh Fofana sont originaires de la même région d'Odienné.
27. Compte Facebook officiel du COSIM, 7 janvier 2020.
28. Http://man-ville.net/2020/01/17/district-des-montagnes-fin-de-la-tournee-du-cheick-oul-aima-boikary-fofana-les-populations-invitees-a-etre-une-aiguille-pour-coudre-le-tissu-social/, 17 janvier 2020.
29. Pour des enquêtes sur l'impact sociétal de la crise de la Covid-19 en Côte d'Ivoire, voir Binaté (deux textes à paraître), Djaha, Bekelynck (2021), Akindès, Kouamé Yao (2019).
30. Ce sermon, diffusé en direct sur la chaîne nationale RTI1, fut mis en ligne sous forme réduite sur YouTube : https://www.youtube.com/watch?v=YNW-3zBpjq8.

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

À l'actif du cheikh Fofana, il faut toutefois mentionner qu'à l'entame de l'année électorale, en janvier 2020, il a dirigé une grande tournée de dix jours dans dix localités du Grand Ouest (dan et wè), aux côtés de dignitaires du COSIM et d'associations musulmanes affiliées au COSIM, pour « propager le message de paix, de cohésion sociale et d'union » et prier pour des élections « dans la plus grande quiétude »[27]. Cette région cacaoyère, frontalière avec la Guinée et le Liberia, avait particulièrement souffert des crises militaro-politiques ivoiriennes, toutes communautés confondues. Les relations interethniques et interreligieuses s'en étaient négativement ressenties et restaient envenimées par d'incessants conflits de terre. À la fin de sa tournée, le cheikh Aboubacar Fofana a animé un point de presse à Man et eu cette adresse spéciale à l'attention des autorités administratives et coutumières et des jeunes : « Nous savons que 2020 est une année électorale en Côte d'Ivoire et nous savons également les différentes crises qui ont secoué cette région. C'est pourquoi nous avons invité les différentes populations à prier pour un scrutin apaisé et surtout pour la paix dans notre pays. Nous ne faisons pas de la politique, mais nous disons que la politique est un jeu et non un combat de mort ou de vie. Notre diversité, signe divin, devrait plutôt être source d'union et non de division. [...] Tous sans distinction devrons prier pour la paix. Nous devons être une aiguille pour coudre le tissu social et non une lame pour la déchirer[28]. »

Avec un premier cas déclaré de la Covid-19 sur le sol ivoirien le 11 mars 2020[29], suivi de plusieurs mois de restrictions nationales pour lutter contre la pandémie, les autres tournées régionales prévues par le COSIM n'ont pu avoir lieu. Le cheikh lui-même est décédé brutalement de la Covid-19, le 17 mai 2020. Ses derniers propos ont pris des atours de testament. Enterré dans la plus stricte intimité, sa succession s'est faite avec célérité et facilité. Mamadou Traoré de la grande mosquée de la Riviera Golf, imam discret et consensuel de la même génération que Fofana et au parcours très proche de lui, a hérité de sa charge et a été intronisé dès le 29 juin. La mort soudaine du cheikh et l'impossibilité de porter collectivement son deuil ont plongé beaucoup de musulmans dans la perplexité. Il est probable que par marque de respect, comme le veut la coutume, les chefs musulmans se soient astreints au silence pendant un certain temps (le cheikh Traoré est lui-même décédé le 13 avril 2021, moins d'un an après le cheikh Fofana ; l'imam Ousmane Diakité lui a succédé le 25 avril à la tête du COSIM).

Par-delà ces circonstances, le constat s'impose. La verve des imams du COSIM était jadis ardente pour dénoncer les travers des autorités – sous les présidences d'Henri Konan Bédié (1994-1999), du général Robert Guéï (1999-2000), de Laurent Gbagbo (2000-2010) – ce qui n'excluait pas, au demeurant, des périodes de soutien et des accommodements. Elle s'est considérablement émoussée depuis l'arrivée au pouvoir du « grand frère » Ouattara. Elle s'élève parfois à nouveau, comme en 2017 lors de la conférence courageuse prononcée par l'imam Ousmane Diakité, secrétaire exécutif du COSIM, pour la cérémonie officielle de la Nuit du destin à la mosquée de la Riviera Golf[30]. L'imam Diakité a dénoncé sans détour l'hydre de la corruption dans l'administration ivoirienne,

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

et ce, devant le président Ouattara en personne et un aréopage de ministres et de cadres musulmans. Mais à l'instar du message des évêques réunis à Korhogo, le message des imams semble n'avoir eu qu'une portée très limitée dans la durée (Miran-Guyon, 2017). Le COSIM assume son soutien au long cours à Ouattara et au RHDP, quoique discrètement.

Le COSIM discrédite les rares voix d'imams, isolées et marginales, qui ont tenu des propos discordants. Courant 2018, Aguibou Touré, imam d'une petite mosquée dans le quartier populaire d'Adjamé[31], fit circuler des vidéos relayées sur YouTube avec des propos subversifs contre les écoles chrétiennes (dans lesquelles de nombreuses familles musulmanes scolarisent leurs enfants) et surtout contre les autorités politiques, le président Ouattara en tête, accusé(es) de « casser les maisons des pauvres pour les donner aux riches » – allusion aux nombreux déguerpissements qui ont transformé le visage de la ville d'Abidjan depuis dix ans et qui touchent singulièrement (mais pas seulement) les quartiers populaires et précaires. « Allah va frapper les riches en frappant le pays ! » menaçait l'imam. Le COSIM a condamné ces propos et vertement critiqué le comportement solitaire de l'imam. La justice a jugé les propos d'Aguibou Touré comme des appels à la haine et à la discrimination tribale et religieuse et l'imam a été condamné à une peine de prison[32]. À la même époque, un pasteur pentecôtiste isolé prononçait le même genre de sermon incendiaire, également sur les réseaux sociaux, et subissait les mêmes foudres[33]. L'État sanctionne les dérives dangereuses, tous bords confondus.

Le milieu protestant et évangélique ne connaît pas la centralisation institutionnelle des catholiques. L'offre religieuse des premiers n'en a pas moins fait concurrence à ces derniers, surtout dans les milieux populaires, ce qui a affaibli la position historique de l'Église de Rome face à l'État ivoirien[34]. Mais la surabondance de chefs d'Églises protestantes et évangéliques d'importance secondaire brouille les voies d'accès privilégié aux autorités politiques. Le milieu protestant et évangélique est souvent cacophonique et ses divisions ne

31. Mosquée Paillet Extension (*Al Houda Wa Salam*) à Williamsville dans la commune d'Adjamé.
32. *Jeune Afrique*, 19 juillet 2018 ; *La Croix*, 7 février 2020. L'imam a été libéré après un mois de prison en août 2018 à la faveur d'une grâce présidentielle collective. Le 17 août 2020, dans une vidéo publiée en ligne, l'imam Aguibou Touré a demandé au président Ouattara d'honorer sa promesse de ne pas se représenter et de se retirer de la course à la présidentielle, mais son message n'a eu que peu d'écho (https://www.youtube.com/watch?v=brHwFdVaypg). L'imam Touré n'est pas membre du COSIM.
33. Le pasteur Israël N'goran Konan Koffi avait déclaré dans une vidéo que « les Dioula, poussés comme une gangrène, sont les ennemis de la Côte d'Ivoire et […] n'ayant pas encore eu le temps de nous étouffer, cherchent à nous mettre à genoux » (AIP, 3 août 2018). Il a été condamné à la prison et libéré en août 2019.
34. Cet historique est documenté dans Miran-Guyon, Guibléhon (2018).
35. Https://www.afrique-sur7.fr/436275-makosso-pasteurs-abobo-hamed-bakayoko. Makosso est le guide religieux qui a le plus d'abonnés sur Facebook en Côte d'Ivoire : *La Croix*, 7 février 2020.
36. Fancello (2020). Elle explique : « Leader historique de [l'Église du christianisme céleste] en Côte d'Ivoire, Jacob Ediémou s'est vu destitué et mis à l'écart en 1986 par le successeur nigérian d'Oschoffa [le prophète fondateur], le pasteur Bada. Il a depuis fondé sa propre Église "oschoffiste" revendiquant une fidélité exclusive au prophète Oschoffa. »
37. *Idem*.
38. Je suis sur ce point en désaccord avec Guibléhon, Kouamé (2020), qui évoquent une réactualisation du scénario de 2010. Il semble que les auteurs aient pris par erreur les prophéties de Malachie Koné datant de 2010 pour une prophétie de 2020 (sur les prophéties de 2010, voir Miran-Guyon, 2015).
39. Entretiens au long cours avec Bony Guibléhon (2012-2020).

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

rehaussent pas son influence dans l'espace public, surtout depuis la chute en 2011 du président Laurent Gbagbo qui se réclamait *born again*. Le gouvernement Ouattara semble privilégier une fédération protestante et évangélique parmi d'autres, certes influente mais pas la plus ancienne ni la plus importante en termes démographiques et par sa représentation d'Églises membres : la Commission protestante évangélique de Côte d'Ivoire. Son président depuis fin 2019 est le charismatique et controversé « révérend général » Camille Makosso, qui s'est distingué depuis 2011 par sa déférence à l'égard du pouvoir en place. En octobre 2019, il a conduit une délégation de cent vingt pasteurs d'Abobo à la mairie de la commune[35], pour féliciter le nouveau ministre-maire Hamed Bakayoko, par ailleurs depuis 2013 grand maître de la Grande Loge de Côte d'Ivoire, réputée pour son entrisme politique et son affairisme (ces pratiques avaient aussi cours sous les régimes précédents) (Akindès, 2017b).

Dans le milieu des prophétismes africains, Ediémou Blin Jacob, chef de file d'une branche dissidente de l'Église du christianisme céleste, née au Bénin et basée au Nigeria, est, selon Sandra Fancello, l'illustration par excellence des « liens forts des "hommes de Dieu" avec les chefs d'État africains[36] » : Laurent Gbagbo jusqu'aux lendemains des élections de 2010, puis Alassane Ouattara depuis son installation au pouvoir en 2011. Depuis lors, Ediémou Blin Jacob, régulièrement délégitimé au sein de sa propre Église, a bénéficié du soutien du chef de l'État et de son épouse, y compris financier. Dès 2019, le révérend pasteur militait ouvertement pour un troisième mandat de Ouattara, « dont il aurait eu la révélation, "pour la réconciliation totale", confondant à son tour l'avenir de la nation avec les conflits de succession internes aux Célestes : "Personnellement, je veux qu'il reste. S'il se retire, ce sera l'incertitude. Je suis pour un troisième mandat pour ne pas plonger la Côte d'Ivoire dans des problèmes de succession"[37]. »

Si la période d'avant les élections de 2020 a suscité quelques prophéties, elles n'ont guère eu d'écho ni d'impact : rien qui compare avec l'abondance, la puissance et la nocivité des prophéties, principalement pentecôtistes et pro-Gbagbo, avant, pendant et après les élections de 2010[38].

Du démérite des acteurs religieux : panoplie de travers mondains. Certains guides religieux, toutes confessions confondues, ne manquent pas seulement de stature charismatique pour moraliser le débat public : ils semblent imiter des travers associés aux logiques politiques ou politiciennes, depuis l'exercice autocratique du leadership jusqu'aux pratiques de corruption.

Dans les structures protestantes et évangéliques, historiques ou pentecôtistes, certains présidents d'Églises ou de fédérations d'Églises refusent de partir à la fin de leurs mandats pour garder la main sur le pouvoir et ses ressources. Ils postulent à de nouveaux mandats au-delà de ce qui est prévu par les textes de leurs propres institutions, tripatouillent leurs textes de référence et œuvrent en sous-main pour se maintenir en poste. Par ailleurs, comme cela se voit surtout dans le milieu politique, certains leaders religieux cumulent les postes et, *in fine*, entravent la relève des jeunes générations[39].

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

Des scissions s'opèrent qui n'ont d'autres motifs que l'accès au leadership et, par suite, à la manne matérielle. À l'instar de la scène politique où de nombreux partis sont divisés en deux tendances, la scène religieuse est traversée par ces divisions. Entre autres nombreux exemples : deux Églises méthodistes s'écharpent en justice depuis vingt ans pour le leadership de l'Église, mais aussi pour son important patrimoine immobilier – temples, écoles, hôpitaux (l'Église méthodiste est la toute première Église protestante à s'être implantée durablement en Côte d'Ivoire coloniale)[40]. En 2016, quatre des grandes Églises prophétiques africaines de Côte d'Ivoire – l'Église harriste, l'Église Déima, l'Église Papa Nouveau et l'Église du christianisme céleste – ont créé la Conférence des Églises révélées d'Afrique (CERA), dirigée par Ediémou Blin Jacob. Dans les semaines qui suivirent, une deuxième fédération presque homonyme a vu le jour avec d'autres Églises prophétiques fondatrices, dirigée par Luc Kanon, concurrent frontal de Blin Jacob pour le leadership de la même Église du christianisme céleste (Koné, 2016). En avril 2018, André Déazon, premier président depuis 1990 de la Sōka Gakkai internationale de Côte d'Ivoire, a été excommunié du mouvement par la présidence japonaise de l'organisation, pour corruption. Depuis, la communauté bouddhiste ivoirienne est scindée en deux[41].

À Man, dans le Grand Ouest ivoirien, les musulmans dits sunnites ou salafites sont divisés depuis 2014 pour les mêmes raisons de leadership et de contrôle des ressources. Ce conflit met aux prises un groupe qui, entre autres, se revendique ivoirien (Mahouka et Dan) et catégorise le groupe concurrent comme étranger (guinéen), chaque faction ayant ses soutiens politiques locaux et nationaux. Sans aucun différend religieux, les sunnites de Man ont multiplié les bagarres en leur sein, allant jusqu'à saccager en 2015 les locaux de leur radio Al Fourqane, première radio sunnite du pays. Aucune autorité n'ayant pu calmer le jeu, le préfet a finalement ordonné la fermeture de la grande mosquée sunnite de Man en 2016, pour troubles à l'ordre public. L'impasse dure depuis quatre ans, la mosquée était toujours fermée en 2020[42].

Le COSIM, anciennement « Conseil supérieur des imams », dirigé par un cénacle d'imams basés dans les beaux quartiers d'Abidjan depuis sa création

40. Les différends se sont enflammés après que le révérend Benjamin Boni, président depuis 1998 de l'Église protestante méthodiste de Côte d'Ivoire (EPMCI, autonome depuis 1985 de la Conférence méthodiste britannique), l'a transformée en 2002-2003 en l'Église méthodiste unie de Côte d'Ivoire (EMUCI, rattachée à l'EMU des États-Unis).
41. Lepays225.com, 20 mai 2018 ; Miran-Guyon et Degorce (2018).
42. Entretiens avec divers acteurs musulmans de Man, juillet-août 2017, et suivi de l'affaire. Je remercie particulièrement Célestin Ndri N'Guessan (et Kathrin Heitz pour la mise en contact), qui a réalisé plusieurs entretiens à l'appui de mes questions et m'a donné accès à des documents de première main. En septembre 2017, Lassina Diarra a rédigé une étude sur les remous des milieux salafites à Man, interprétés comme ferment de terrorisme islamique : mon avis est que son analyse rapide est largement passée à côté des réalités locales, plus prosaïques.
43. Communication avec Ibrahim Sy Savané, mars 2020.
44. Binaté (à paraître).
45. Incidemment, en mars 2020, Makosso a été accusé par sa belle-famille d'avoir « tué » son épouse des suites de violences conjugales – Tatiana Kosséré, elle-même pasteur –, ce à quoi Makosso répondit par des propos publics peu amènes. Les malentendus semblent s'être résolus à l'amiable avec l'enterrement de l'épouse en décembre, après neuf mois d'imbroglios qui ont défrayé la chronique.

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

en 1991, a récemment transformé la signification de son sigle. COSIM veut désormais dire « Conseil supérieur des imams, des mosquées et des affaires islamiques ». La volonté de contrôle totalisant, voire autocratique, est à peine voilée dans cette requalification. À noter que l'appellation « affaires islamiques » reprend, sans doute à l'insu des imams, l'appellation du contrôle colonial sur les activités musulmanes[43]. Avant son décès toutefois, le cheikh Aboubacar Fofana avait, semble-t-il, pris conscience de certaines dérives mettant à mal le fonctionnement du COSIM à long terme. Aussi avait-il, entre autres, mis le projet d'acquisition d'infrastructures pour le compte de la communauté musulmane sous la tutelle, non pas du COSIM, mais de la Fondation Hinneh, dédiée à cet effet. Les infrastructures concernées sont des écoles confessionnelles et des centres de santé du COSIM. Le cheikh s'inquiétait manifestement de la fébrilité croissante de certains de ses pairs face à la course au matériel.

Cette fébrilité s'est encore illustrée en 2019 avec les préparatifs de la mise en service de la télévision Al Bayane, largement préfinancée par des dons des fidèles grâce à une levée de fonds bien menée à la radio et autour des mosquées au niveau national. Quand le COSIM annonça que les musulmans auraient encore à acheter un décodeur TNT et à payer un abonnement mensuel à Al Bayane, alors que la majorité des fidèles est déjà abonnée à Canal +, les réactions de colère des fidèles furent cinglantes. Cette nouvelle ponction financière fut « perçue et décriée sur Facebook comme un affairisme au sommet des instances dirigeantes de la communauté[44] ». L'équipe d'Al Bayane dut faire marche arrière ; depuis mai 2020, la nouvelle TV islamique est diffusée sur le bouquet Canal +. Comme dans le milieu politique et finalement dans la société ivoirienne, la préséance des intérêts matériels ou mondains va grandissant au sein de toutes les communautés religieuses. Ce n'est pas nouveau, il est vrai, mais c'est une réalité de plus en plus affichée, avec de moins en moins de gêne.

Les nombreuses Églises et fédérations d'Églises pentecôtistes prêchant le Gospel de la prospérité affichent depuis longtemps l'importance de l'argent et du succès matériel, ainsi que l'importance pour les fidèles de verser la dîme et d'autres contributions. Ces fonds pourvoient au train de vie faste de jeunes pasteurs vedette, tel le très populaire et dynamique Camille Makosso, déjà cité. Le gouvernement subventionne généreusement le pèlerinage des chrétiens en Terre sainte, tout comme il contribue au pèlerinage des musulmans à La Mecque, des catholiques à Lourdes et des chrétiens célestes au Bénin. Camille Makosso, pasteur et entrepreneur, a été associé à une agence de voyages spécialisée dans le pèlerinage en Israël. À plusieurs reprises, ces dernières années, il a été mêlé à des affaires d'escroquerie et condamné à de courtes peines de prison[45].

L'ardeur qu'ont les pasteurs pentecôtistes à récolter la dîme est bien connue. Dans la période de la mi-mars à début mai 2020, au cours de laquelle les lieux de culte ont été fermés au public pour lutter contre la pandémie de la Covid-19, certains pasteurs ont même innové en mettant en place des moyens de paiement de la dîme par *mobile money*. L'ardeur des imams à se faire rémunérer par leurs fidèles est moins connue mais non moins avérée. À Abidjan, où

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

l'argent circule à flot dans certains milieux, les imams se font souvent concurrence pour fournir des services religieux, rétribués, aux fidèles les plus nantis. Les plus grands imams fournissent ces services aux familles musulmanes les plus riches, même si ces familles prient en semaine dans des mosquées qui ne sont pas celles où ils officient (les équipes imamales de la mosquée de la Riviera Golf, de la mosquée de la Riviera III et de la mosquée du Plateau excellent dans cet exercice). Mais les autres imams choient aussi leur « clientèle ». Les services de lecture du Coran sont payants à hauteur de 2 000 francs CFA par *djouz* (partie équivalant à un trentième du Coran), soit 60 000 francs CFA pour tout le livre saint. Les bénédictions, les grands rituels de la vie ou la location de la mosquée engendrent aussi des bénéfices. Il est devenu banal qu'au cours d'un sermon, un imam réclame un véhicule personnel en indiquant la marque, comme cela se fait aussi dans les églises pentecôtistes[46].

Moins connu également, des prêtres catholiques font payer certains services religieux, avec quelques dérives. En octobre 2020, Mgr Jean Salomon Lezoutié, évêque de Yopougon, a publiquement demandé au clergé de son diocèse et à ses fidèles de suspendre les prières de chapelet moyennant de l'argent. Cette pratique des « prières avec intentions » des fidèles, en faveur des morts ou des vivants, associée à une « offrande », a été mise en place il y a une dizaine d'années par les radios catholiques, pour élargir leurs moyens de fonctionner, n'étant pas subventionnées (1 000 francs CFA par demande). Depuis, la pratique a été reprise au sein des paroisses, où elle n'est guère justifiée au plan liturgique et doctrinal. Le code de droit canonique n'autorise en effet que l'offrande de messe. Seul un prêtre célébrant ou concélébrant une messe peut recevoir des offrandes pour des intentions de prière, « en évitant », précise le code, « toute apparence de commerce ou de trafic » (ces intentions de prière peuvent aussi se faire sans frais, notamment pour les plus démunis)[47].

Une autre controverse était survenue dans la période des élections municipales de 2018. Hamed Bakayoko, alors candidat à la mairie d'Abobo, s'était invité dans deux paroisses de la commune, avait délivré un message au cours d'une messe et prodigué des dons de plusieurs millions de francs CFA. L'un des prêtres l'avait remercié en ces termes : « Vous avez un défi à relever, nous vous faisons confiance, nous prions pour vous[48]. » Cette affaire causa des remous et fit l'objet d'une mise au point par la hiérarchie catholique. Mgr Touably, ex-président de la Conférence épiscopale, reconnut que les intentions de prière pour les autorités politiques sont non seulement autorisées dans l'Église, mais une obligation depuis saint Paul et sont, de fait, prononcées chaque dimanche à la prière universelle. Il précisa ensuite qu'une paroisse est loisible d'accepter des dons d'un fidèle assidu qui participe régulièrement aux charges de son Église, mais pas d'accueillir en héros un candidat sans pratique religieuse qui distribue

46. Communication avec Issouf Binaté, octobre 2020.
47. *La Croix*, 4 novembre 2020.
48. *La Croix*, 2 octobre 2018.
49. *La Croix*, 22 octobre 2020.

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

Mgr Lézoutié de Yopougon/Abidjan **Mgr Bessi de Korhogo au nord du pays**



Ces caricatures épinglent avec humour le goût de certains prêtres à Abidjan pour les offrandes de leurs fidèles, ou le regret de leur paucité chez d'autres prêtres à Korhogo, dans le nord du pays – moins peuplé, moins chrétien et moins nanti que le sud. Les prêtres affectés dans le Nord ivoiren se retrouvent dès lors tentés par l'appel des « riches » paroisses d'Europe vides de curés. Dans les deux cas, les évêques des diocèses concernés, Mgr Lezoutié à Yopougon et Mgr Bessi à Korhogo, déplorent l'attrait du gain matériel chez les prêtres.
© *La Croix Africa*, « L'œil de Ric », 7 novembre 2020 et 20 janvier 2021.

des millions. « Il vaut mieux être digne dans la pauvreté qu'être ridicule dans l'opulence », avait-il ajouté[49].

En bref, tout se passe comme si de nombreux guides religieux investissaient désormais sans complexe une énergie grandissante non plus dans le spirituel et le social, mais dans la quête de privilèges divers, dont l'argent, les postes et d'autres faveurs. Le milieu religieux n'est pas en reste en affaires de corruption ; il a du mal à être crédible et à faire la leçon aux politiciens. Plus largement, les discours religieux s'imprègnent de conformisme et souvent d'hypocrisie. Les valeurs spirituelles semblent souvent perdues de vue. La crédibilité des autorités religieuses s'est lentement érodée.

Le temps du rassemblement (août-novembre 2020) : l'initiative œcuménique de l'« Alliance des religions en faveur de la paix »

Une déclaration clivante de Mgr Kutwa et ses suites. Le mitan de l'année électorale s'accéléra de manière dramatique avec le décès brutal d'Amadou Gon Coulibaly le 8 juillet et surtout la décision de Ouattara de briguer un nouveau mandat : son annonce, le 6 août, fut l'étincelle qui embrasa les tensions cumulées depuis le début de l'année. Le refus de cette candidature par l'opposition s'est traduit par des affrontements entre militants de partis rivaux et déborda en conflits entre communautés dites « autochtones » et « étrangères » dans les régions bastion de l'opposition et tout particulièrement dans le pays baoulé, bastion du PDCI, ainsi qu'à Abidjan, avec des morts, des blessés et des destructions. La flambée des discours haineux et des violences préélectorales fit sérieusement craindre une escalade vers un scénario à la 2010-2011.

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

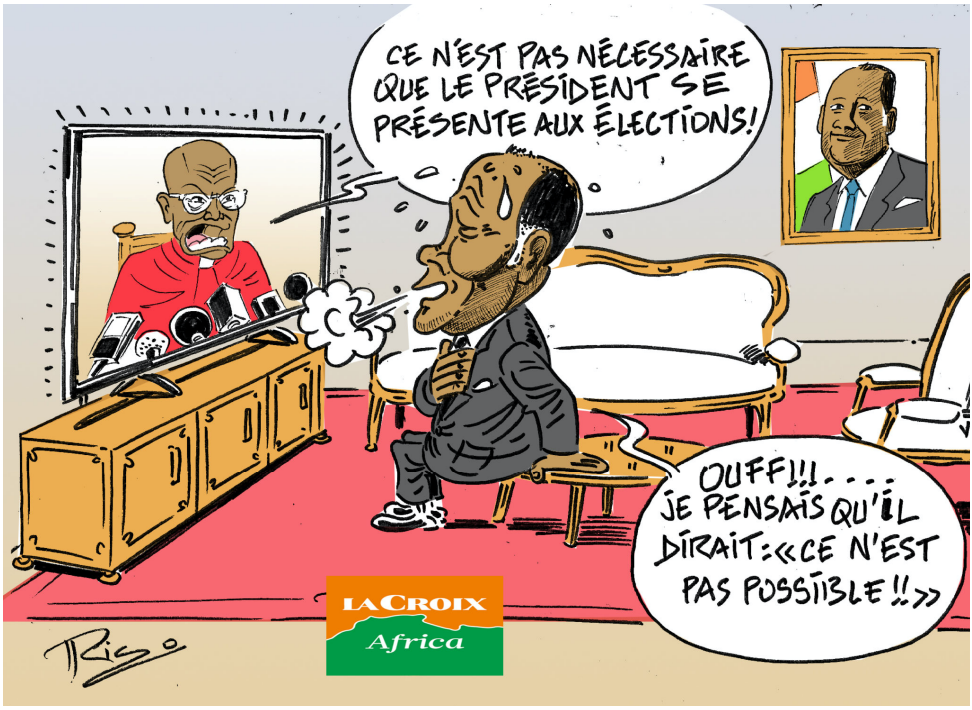
C'est dans ce contexte très tendu que le 31 août 2020, Mgr Jean-Pierre Kutwa fit une nouvelle déclaration devant la presse à titre personnel, quoique dans sa pourpre cardinalice, pour mieux souligner la solennité de l'acte dont toutes les conséquences étaient assumées[50]. Intitulée « Un appel au respect du droit dans la concertation », cette déclaration reprenait des arguments proches de ceux déjà portés par la Conférence épiscopale dans une lettre pastorale datée du 21 juillet[51], notamment que « la réconciliation est plus importante que les élections ». Mais une phrase incisive surprit tout particulièrement par son style direct, nominatif, voire comminatoire. Mgr Kutwa se disait convaincu que « [l]a candidature du président Ouattara n'est pas nécessaire ». Ladite phrase fut diversement interprétée, que ce soit dans les cercles de l'opposition et des fidèles catholiques d'un côté, ou des soutiens du RHDP et des musulmans de l'autre[52]. Des ministres catholiques firent une contre-déclaration maladroite sur le parvis de la cathédrale Saint-Paul, fief de Kutwa, ce qui amplifia la controverse alimentée par les réseaux sociaux. En tout état de cause, la phrase de Kutwa parut passablement partisane auprès de certains Ivoiriens, prompts à imaginer qu'il soutenait la posture du « Tout sauf Ouattara » (TSO), rappelant les années de l'ivoirité sous Bédié. Si Mgr Kutwa avait estimé toutes les candidatures de l'ancienne génération non nécessaires, Bédié inclus, elle eut sans doute paru plus neutre.

Dans les faits, passé le buzz politico-médiatique éphémère, la déclaration ne fit pas mouche. Elle sembla même isoler davantage Mgr Kutwa de ses pairs, car la Conférence épiscopale n'avait pas endossé ses propos et se garda d'intervenir dans les débats. Mgr Kutwa est l'unique cardinal ivoirien en vie ; son âge (75 ans en 2020) le fait cheminer vers une retraite toute proche[53]. Le silence des évêques a semblé à la fois une marque de respect pour sa personne et une stratégie d'évitement de l'affichage public de leurs désunions[54]. Mgr Kutwa se tint ensuite coi jusqu'à après les élections. Par ailleurs, le nonce apostolique participait le 21 septembre à la cérémonie de présentation d'un timbre-poste à l'effigie du pape François et du président Ouattara célébrant les cinquante ans de bonnes relations entre le Vatican et la Côte d'Ivoire, en présence de Ouattara.

D'autres prélats prirent alors les devants. Les pères Norbert Abékan et Charles Koua organisèrent dès le 5 septembre une conférence-débat sur la prévention et la gestion pacifique des conflits, à la paroisse

50. *La Croix*, 3 septembre 2020.
51. Document de 78 pages intitulé « L'Église en Côte d'Ivoire au service de la réconciliation, de la justice et de la paix ». On y lisait que la crise qui durait depuis « plus de deux décennies et particulièrement [depuis] 2010 » est du fait « de nos intérêts égoïstes et idéologiques, notre refus du bien commun, du dialogue et de la tolérance ». « À tous les niveaux et dans tous les secteurs, nous devons cultiver la rencontre, la tolérance, la vérité, la justice et l'équité » (*Vatican News*, 25 juillet 2020).
52. Le COSIM se garda de réagir publiquement mais diverses plumes musulmanes mirent à la question les motivations de Mgr Kutwa, qui leur semblaient rappeler celles de Mgr Agré, farouche critique anti-Ouattara entre 2000 et 2011. Voir *Islam Info* (2021, parties 1-4) et Penda (2021).
53. Mgr Kutwa a déposé en décembre 2020 sa demande de retraite auprès du pape François, qui lui a demandé en retour, en janvier 2021, de prolonger ses activités d'encore quelques années.
54. Entretien avec le père Serge Lorougon, Paris, 15 janvier 2021.
55. *La Croix*, 7 septembre 2020 ; *Fraternité Matin*, 17 septembre 2020 ; *La Croix*, 28 septembre 2020.

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)



Cette caricature croque Jean-Pierre Kutwa, archevêque d'Abidjan, à la télévision, en sa tenue cardinalice des grands jours, en train de lancer un « appel au respect du droit dans la concertation », le 31 août 2020. Kutwa se prononce en son nom propre sur la situation politico-électorale ivoirienne, dans le contexte de la flambée des violences qui fit suite à l'annonce d'Alassane Ouattara de se présenter à un troisième mandat controversé aux élections présidentielles du 31 octobre. Kutwa estime que cette candidature « n'est pas nécessaire » : le mot fit grand bruit. La caricature représente également Alassane Ouattara écoutant le cardinal, troublé par le propos mais pas trop.
© *La Croix Africa*, « L'œil de Ric », 2 septembre 2020.

Notre-Dame-de-la-Tendresse de la Riviera Golf. Mgr Touably déclarait le 17 septembre que « la Côte d'Ivoire ne sombrera pas » et organisait à Agboville des ateliers avec des jeunes de toutes les confessions religieuses pour lutter contre les discours de haine et prévenir les conflits intercommunautaires. Mgr Lezoutié anima le 27 septembre une conférence sur la cohésion sociale en période électorale à la paroisse Saint-Laurent de Kouté à Yopougon, avec pour slogan « Élection présidentielle d'octobre 2020, l'enjeu ne doit pas tuer le jeu[55] ». Ces acteurs catholiques, parmi d'autres, au premier rang desquels Mgr Ignace Bessi, président de la Conférence épiscopale, furent à l'initiative d'un rapprochement interreligieux qui allait donner naissance à l'Alliance des religions en faveur de la paix, dont Mgr Kutwa fut notoirement absent.

Dernière ligne droite : l'Alliance en urgence ou le succès transitoire d'une vieille méthode. Fin août, après plusieurs semaines de violences à relents communautaires, Mgr Ignace Bessi prit contact avec l'imam Mamadou Dosso du Conseil national islamique (CNI, une fédération en lien avec le COSIM,

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

désormais en perte d'influence). S'étant retrouvés au siège de l'épiscopat à Cocody, il le sollicita pour signer une déclaration commune visant à conseiller Ouattara. L'imam le persuada d'élargir l'initiative et de privilégier une diplomatie plus inclusive. Le COSIM fut alors sollicité, qui suggéra de revivifier une structure officieuse assoupie, l'Alliance des religions en faveur de la paix, et de dialoguer par ce canal avec d'autres structures religieuses[56].

Depuis les violences ivoiritaires des années 1990, les religieux ont créé de multiples plateformes de concertation pour tenter d'apaiser les violences sociopolitiques ou religieuses et renforcer la fraternité et la tolérance à l'ivoirienne, et ce, non sans succès. Le Forum des confessions religieuses a été l'une des plateformes les plus en vue de ces dernières décennies. Il fut lancé en 1995, l'année des élections présidentielles ayant reconduit Bédié au pouvoir et causé de graves violences suite au boycott actif de la coalition RDR-FPI[57]. Il fut encore actif lors de la crise militaro-politique de 2002. Dirigé par l'inamovible Ediémou Blin Jacob, qui ne fait pas l'unanimité, notamment chez les catholiques, le Forum continue d'exister, mais a perdu de son élan fédérateur. Des structures interreligieuses concurrentes ou parallèles ont vu le jour, dont un « Collectif des religieux pour des élections apaisées » avant le scrutin présidentiel de 2010, lequel ne survécut pas à la crise postélectorale. L'Alliance des religions en faveur de la paix fut portée sur les fronts baptismaux en 2012 avec le soutien du nonce apostolique de l'époque, pour pallier aux déficiences du Forum. Mais la rencontre avec Hamed Bakayoko, alors ministre de l'Intérieur en charge des cultes, devant statuer l'officialisation de l'Alliance, ne s'est jamais tenue : l'Alliance n'exista que vaguement sur le papier. C'est dans la vieille lignée de la « mise en chœur » des religieux face à la menace de nouveaux orages politiques que cette Alliance en latence fut remise au goût du jour, deux mois à peine avant le scrutin de 2020, pour rassembler les guides religieux dispersés, et pour certains aphones, et tenter de donner du coffre à leur voix collective sur la scène publique.

Dans la discrétion, la concertation s'élargit rapidement. L'Alliance coopta finalement quinze organisations religieuses : neuf musulmanes (d'importance inégale), une catholique (la Conférence épiscopale), cinq protestantes et évangéliques et une prophétique africaine[58].

56. Entretien avec l'imam Dosso par l'intermédiaire d'Issouf Binaté, 16 octobre 2020.
57. Sur le Forum, voir Guibléhon (2011) ; Miran (2006, p. 440, 462, 492, 496) ; Miran-Guyon (2015, p. 128-130) et IAM (2018).
58. Côté musulman : le Conseil supérieur des imams, des mosquées et des affaires islamiques (COSIM) ; l'Association des musulmans sunnites de Côte d'Ivoire (AMSCI) ; le Conseil des imams sunnites de Côte d'Ivoire (CODIS) ; le Conseil national islamique (CNI) ; la Tariqua tidjaniya de Côte d'Ivoire ; le Conseil fédéral des Tijanis en Côte d'Ivoire ; le Front de la oumma islamique (FOI) ; la Confédération des associations et organisations islamiques en Côte d'Ivoire (CAOCI-CI) ; le Conseil supérieur islamique (CSI). Côté chrétien : la Conférence des évêques catholiques de Côte d'Ivoire (CECCI) ; la Conférence des Églises révélées d'Afrique (CERA) ; la Fédération évangélique de Côte d'Ivoire (FECI) ; l'Église méthodiste unie de Côte d'Ivoire (EMUCI) ; la Conférence nationale des Églises protestantes évangéliques de Côte d'Ivoire (CNEPECI) et la Conférence des Églises protestantes et missions évangéliques en Côte d'Ivoire (CEPMECI).
59. Des guides religieux avaient déjà eu une audience le 6 octobre avec le Premier ministre Hamed Bakayoko, pour lui présenter les objectifs de l'Alliance et obtenir l'aval du gouvernement.
60. *Fraternité Matin*, 14 octobre 2020.

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

Le 13 octobre 2020, dans un point de presse à la cathédrale Saint-Paul, l'imam Djiguiba Cissé du COSIM annonçait la (re)naissance de l'Alliance[59]. Partant du constat que la communauté nationale « se réclame à plus de 80 % de l'islam et du christianisme, [mais] reste mise en coupe réglée par les acteurs politiques » – rapportait son communiqué – « [l]es guides religieux ont décidé de se mettre ensemble et d'agir à leur propre intention pour préserver la paix sociale », en rejetant « tous les appels, d'où qu'ils viennent, aux actions violentes » et en proposant leur médiation pour « ouvrir la porte du dialogue et de la concertation »[60]. L'imam annonça aussi le lancement officiel des activités de l'Alliance, prévu le lendemain, veille de l'ouverture de la campagne électorale, à deux semaines de la présidentielle. Ce lancement prit la forme d'un grand rassemblement au palais de la Culture de Treichville, le 14 octobre. C'était la première fois depuis la montée des tensions électorales que les guides religieux prenaient la parole ensemble face aux hommes politiques et aux Ivoiriens.

L'Alliance, qui fonctionne sur un mode officieux, n'a pas de président mais un porte-parole, en la personne d'un nouveau venu, le jeune pasteur Noël N'guessan, nouveau président des Églises CMA (Christian and Missionary Alliance, de la mouvance protestante historique) – ce, peut-être pour éviter des problèmes de leadership. Il lut « la déclaration des guides religieux relative à la situation sociopolitique en Côte d'Ivoire » au nom des quinze organisations signataires.

Déclaration des guides religieux relative à la situation sociopolitique en Côte d'Ivoire (extraits)

1. Les guides religieux notent qu'en l'absence de belligérance politique, le climat social reste apaisé. À l'inverse, à l'occasion des joutes électorales, la cohésion sociale se trouve éprouvée.

2. Les guides religieux déplorent, en effet, que depuis 1990, les périodes électorales en Côte d'Ivoire sont marquées de violences et que l'année 2020 semble ne pas faire exception car le risque d'une période tumultueuse est bien perceptible.

3. Les guides religieux estiment que la période actuelle est donc propice aux actions de médiation et de prévention de conflit. Cependant, ils conviennent que les initiatives des religieux dans ce sens, jusqu'à présent, sont solitaires donc moins impactantes que si elles étaient collectives.

4. Face à cette situation regrettable, les représentants de la communauté chrétienne et musulmane de Côte d'ivoire ont pris l'initiative de tenir des rencontres de concertation depuis le 20 août 2020, en vue de convenir d'un message à adresser à la classe politique ivoirienne et à la nation tout entière pour la tenue d'une élection présidentielle apaisée [...].

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

Recommandations :

1. Les guides religieux demandent aux acteurs politiques de proscrire la xénophobie et le tribalisme du débat politique.

2. La majorité des militants et sympathisants des partis politiques étant d'obédience religieuse différente, les guides religieux exhortent les partis politiques à proscrire la référence au religieux dans leurs discours.

3. Les guides religieux exhortent vivement les dirigeants des partis politiques à bannir toute forme de violence dans l'expression de leurs adversités et dans la conquête du pouvoir.

4. Les guides religieux encouragent les acteurs politiques à reprendre la concertation entre eux et sont disposés à les accompagner dans ce dialogue inter-ivoirien. [...]

9. Les guides religieux invitent la société civile en général, et la jeunesse ivoirienne en particulier, à proscrire toute forme de violence et à faire preuve de retenue et de responsabilité.

Pendant deux semaines, l'Alliance multiplia les rencontres avec des acteurs politiques et de la société civile, mais surtout avec les électeurs, sur le terrain communautaire. Le 24 octobre, par exemple, dans le quartier/village atchan/ébrié d'Anono à Abidjan, qui avait été mobilisé par l'opposition et avait connu des violences, une grande cérémonie interreligieuse fut organisée sur le terrain de sport de la communauté, en clôture d'une caravane de la paix lancée le 2 octobre. Elle fut initiée par le curé de la paroisse locale avec le soutien de la chefferie traditionnelle et des chefs spirituels méthodistes, harristes et musulmans d'Anono. Prédicateurs chrétiens et musulmans convoquèrent la Bible et le Coran. Fidèles chrétiens et musulmans dansèrent et chantèrent ensemble à la gloire de Dieu et de la fraternité. Le père Norbert Abékan, lui-même atchan originaire d'Anono, fit un discours et la prière de clôture : « C'est ensemble que nous sommes forts », déclama-t-il. « Si nous parlons de l'amour, de la paix, de l'unité à nos fidèles, eux aussi pourront semer cet amour autour d'eux. Nous avons donné ce ton [...]. Nous donnons un exemple aux politiques. Ils doivent changer aussi. [...] Ne laissons pas les politiques nous diviser[61] ! » L'argument, qui faisait écho aux propos de certains acteurs de la société civile, infusa la campagne des religieux.

Le 30 octobre 2020, à la veille de l'élection présidentielle, le père Kélignon, secrétaire général adjoint de la Conférence épiscopale, anima au

61. *Opera News Côte d'Ivoire*, 25 octobre 2020 ; *Le Réveil*, 27 octobre 2020.

62. La Côte d'Ivoire n'a pas connu de déstabilisation de nature djihadiste à la manière du Mali et du Burkina. Les conflits de ces pays frontaliers ont toutefois débordé sur le Nord ivoirien, quand le 10 juin 2020, 12 militaires et gendarmes ivoiriens ont été tués à Kafolo par des djihadistes venus du Burkina Faso. Il n'y avait plus eu d'attaque djihadiste depuis l'attentat de Grand-Bassam, premier du genre, perpétré le 13 mars 2016 par des éléments maliens. Voir aussi Franck (2021).

63. *Fraternité Matin*, 31 octobre-1er novembre 2020.

64. *Fraternité Matin*, 10 octobre 2020.

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

nom de l'Alliance un nouveau point de presse à la mosquée de la Riviera Golf. Il dressa un bilan des actions menées et réitéra l'appel des religieux pour des élections apaisées et un pays réconcilié.

Le bilan de l'Alliance fut globalement positif en ce que ses messages ont désamorcé certaines tensions et apaisé la population, particulièrement à l'échelon local. À Anono, la caravane de la paix a eu un impact certain : il n'y a plus eu de violences après son passage. Les images des religieux solidaires et leurs propos constructifs, même aux seuls plans représentatif et rhétorique, ont eu des bénéfices performatifs. Le contre-feu des religieux a pu paraître suffisamment puissant pour endiguer la crise en cours dans le périmètre des seuls enjeux politiques, sans risque de basculement vers un conflit interreligieux, comme il s'en était manqué de peu en 2010-2011 ou comme la sous-région en offre des exemples[62]. Il est moins sûr, par contre, que l'Alliance ait influencé les acteurs politiques, en particulier Ouattara et Bédié, qui ont en commun d'être peu versés dans la spiritualité.

L'Alliance n'a pas été sans faiblesse pour autant. Elle fut, d'abord, une réponse tardive à une crise qui s'était vue venir de loin. Elle ne fut pas non plus aussi inclusive qu'elle voulut le paraître. Les Églises et fédérations d'Églises protestantes et évangéliques qu'elle représentait appartenaient surtout à la mouvance dite historique, différente de la mouvance pentecôtiste. Ainsi, la Commission protestante évangélique présidée par le « révérend général » Camille Makosso n'en faisait pas partie. Cette commission, qui se prétend « l'institution interlocutrice de l'Église protestante évangélique auprès de l'État », a organisé de manière autonome, le 27 octobre, à quelques jours du scrutin, une « cérémonie de prière pour la paix en Côte d'Ivoire et des élections sans violence », avec des représentants de ses 85 fédérations et le Premier ministre, Hamed Bakayoko[63]. L'Alliance s'est peut-être ainsi trouvée acteur malgré elle de conflits de positionnement internes à certaines communautés religieuses. L'Église catholique pour sa part n'était représentée que par certains acteurs ; Mgr Kutwa n'en fut pas. Quant à certains autres leaders religieux, tandis qu'ils montaient au front au nom de l'Alliance pour réconcilier les Ivoiriens, ils restaient incapables de résoudre leurs propres divisions, à l'instar d'Ediémou Blin Jacob avec l'Église du christianisme céleste. Quoi qu'il en fût de tous ces bémols, la capacité des chefs religieux à l'action coordonnée a – pour un temps au moins – rehaussé leur place dans l'espace public ivoirien.

De nombreuses autres activités religieuses et interreligieuses furent encore menées dans cette même période dense et âpre, en dehors de l'Alliance mais avec la même philosophie. Madeleine Yao, présidente de la Plateforme des responsables religieux pour la paix et la réconciliation (fondée en 2018 au sein de la communauté charismatique Mère du divin amour), professait lors d'une prière avec les musulmans de la mosquée Al-Imane de Koumassi Remblais : « Nous croyons que ce pays ne brûlera pas. Donnez votre voix, mais pas votre vie. Vous, les jeunes, ne vous laissez pas manipuler par les politiciens[64]. » L'imam du lieu, Mamadou Diarrassouba Yao, membre de la Plateforme, rappela

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

que l'hymne national célèbre la Côte d'Ivoire comme « la patrie de la vraie fraternité[65] ». « Le comportement contradictoire des hommes politiques montre que ces derniers ne sont hélas pas imprégnés de ces valeurs nationales », renchérissait-il. « La plateforme a pour mission de lancer le message de la paix. Que celui qui craint Allah respecte son voisin. Ton voisin, c'est le chrétien qui est à côté de toi ; ce n'est pas forcément le musulman. C'est aussi l'animiste qui adore les idoles. Que chacun dans sa communauté, chacun dans son groupement ethnique soit le porteur de ce message de paix. Nous sommes fatigués en Côte d'Ivoire de vivre l'effusion de sang pendant les élections[66]. » La communauté Sant'Egidio organisa dans le même esprit une rencontre interreligieuse à Treichville. D'autres activités eurent lieu en dehors d'Abidjan. Après les violents affrontements politiques et intercommunautaires survenus dans la semaine du 19 octobre à Kpass près de Dabou, causant 16 morts et 67 blessés, guides catholiques, protestants, méthodistes unis, Papa Nouveau et musulmans organisèrent dans le village une prière interreligieuse pour l'unité et la paix. Ils chantèrent ensuite à l'unisson un hymne d'action de grâce à Dieu composé par Mgr Bernard Yago (1916-1997), premier cardinal ivoirien, originaire de Kpass[67].

Des Églises et des associations religieuses de toutes confessions ne furent pas en reste d'initiatives de toutes envergures. La nuit du Maouloud (anniversaire de la naissance du prophète Mohamed) tomba le 28 octobre 2020, à quelques jours du scrutin. Le COSIM invita les imams du pays à instruire leurs fidèles en cette nuit de prières sur la « Contribution de l'islam pour des élections apaisées ». Le thème fut développé par l'imam Djiguiba Cissé dans une conférence à la mosquée de la Riviera Golf devant le Premier ministre, représentant le chef de l'État, et retransmise à la télévision nationale.

Ce foisonnement d'activités et de prières religieuses et interreligieuses pour des élections apaisées s'estompa net avec le déroulement tant craint du jour du scrutin. On n'entendit plus alors que les brutalités de la semaine électorale.

Après l'orage, retour à la normale et à la dispersion religieuse. Après une semaine d'extrêmes tensions et de violences, la rencontre entre Ouattara et Bédié à l'Hôtel du Golf le 11 novembre prit des allures d'embellie après l'orage. Pour le commun des Ivoiriens, le retour à la normale suivit rapidement. Comme après la fin de la crise postélectorale de 2010-2011, les appels à la paix et à la réconciliation fusèrent derechef de toutes parts. Mais si l'Alliance continua d'exister au ralenti, elle ne fit plus aucune déclaration ni ne posa plus d'acte d'envergure après le scrutin. Agissante et influente en phase de crise, il reste

65. Les paroles de l'Abidjanaise, infuses de valeurs religieuses, ont été écrites à l'indépendance par l'abbé Pierre-Marie Coty (1927-2020) et mises en musique par l'abbé Pierre-Michel Pango (1928-1993).

66. *Fraternité Matin*, 10 octobre 2020.

67. *La Croix*, 27 octobre 2020.

68. *La Croix*, 17 novembre 2020.

69. *La Croix*, 15 novembre 2020.

70. *La Croix*, 20 novembre 2020. Le texte intégral de la déclaration a paru dans *Fraternité Matin*, 21-22 novembre 2020.

71. Par décision d'Houphouët-Boigny, le nonce apostolique du Vatican est le doyen permanent du corps diplomatique en Côte d'Ivoire.

72. *La Croix*, 18 décembre 2020.

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

à voir si elle pourra se transformer, comme annoncé, en un organe pérenne de dialogue interreligieux pour la prévention et la gestion des conflits.

L'Église catholique et en particulier Mgr Kutwa reprirent le devant de la scène. Le 14 novembre, le cardinal délivra un long message pour sa messe de rentrée pastorale à la cathédrale Saint-Paul. Il reprit ses anciennes déclarations, dont sa dernière du 31 août qui avait causé des remous, pour étayer les maux de la société ivoirienne. Kutwa rappela qu'il avait prévenu qu'« il est totalement erroné de penser qu'il suffit d'organiser des élections, d'en déclarer un vainqueur, pour que les cœurs meurtris soient guéris et que la paix s'installe[68] ». Invitant malgré tout à cette paix, Mgr Kutwa convia les prêtres à rehausser leur crédibilité par de bonnes actions par-delà leurs bonnes paroles, puis les fidèles, laïcs et acteurs politiques à apprendre à régler leurs conflits sans recourir systématiquement à la violence.

Le lendemain, 15 novembre, était la journée nationale de la paix, instituée par Félix Houphouët-Boigny dans les années 1980. Depuis le Vatican, le pape François unit ses prières à celles des Ivoiriens « pour obtenir du Seigneur le don de l'harmonie nationale[69] ». Le 20 novembre, la Conférence épiscopale lança un nouvel appel à « promouvoir la paix par le respect des lois et des libertés ». Elle se félicitait de la rencontre entre Ouattara et Bédié et espérait qu'elle permettrait de « vider le contentieux né de l'interprétation de la constitution ». Les évêques réitérèrent leur appel à la libération de tous les prisonniers politiques et au retour d'exil de Laurent Gbagbo. Ils demandèrent encore la mise en place d'une commission d'enquêtes indépendante pour faire la lumière sur les violences récentes de tous les camps politiques[70].

Le 14 décembre, l'Église catholique ivoirienne ne se fit pas représenter à l'investiture officielle du président Ouattara – l'usage catholique aurait voulu que ce fût Mgr Kutwa qui s'y rendit puisqu'elle se déroulait dans son diocèse. En revanche, le nonce apostolique, doyen du corps diplomatique[71], y assista. Quelques jours plus tard, Mgr Bessi, en tant que président de la Conférence épiscopale, invita tous les prêtres à prier pour le repos éternel de tous les morts de la crise de 2020, au titre d'une intention de messe sur le territoire national sollicitée par Henri Konan Bedié auprès de Mgr Kutwa[72].

Fin janvier 2021 se déroulèrent à Grand-Bassam les célébrations du jubilé des 125 ans d'évangélisation de la Côte d'Ivoire, coïncidant avec la 117e assemblée plénière de la conférence des évêques. Dans la lignée de leurs précédentes prises de parole, Mgr Kutwa prononça une homélie et les évêques signèrent une nouvelle déclaration, consignant les maux ivoiriens et espérant la réconciliation et la paix. « Dans cette catastrophe nationale, c'est d'abord la Côte d'Ivoire qui est perdante. Toutefois, il ne faut pas céder au découragement. [...] On n'a jamais fini de bâtir la paix [...] qui ne doit pas être considérée comme le silence des armes. La paix suppose une justice vraie et équitable dans la gestion des personnes et la juste redistribution des richesses du pays. »

Les évêques en profitèrent pour saluer la création d'un nouveau ministère de la Réconciliation nationale, « en espérant de tout cœur que cette

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

nouvelle structure ne sera pas une de trop », après les échecs relatifs de la CDVR et de la CONARIV. Pour finir, ils formulèrent des vœux pour un scrutin législatif apaisé, prévu le 6 mars 2021[73]. Le COSIM fit de même le 28 février, puis Ediémou Blin Jacob le 2 mars.

Les élections législatives ont offert un visage de compétition électorale bien différent de celui de la présidentielle. La coalition du PDCI et du FPI légal s'était défaite après l'échec de sa stratégie d'opposition frontale ; chaque parti recomposa de nouvelles alliances. Le PDCI s'allia avec un ensemble de partis pro-Gbagbo, dont le FPI de la tendance GOR. C'était la première fois depuis la crise postélectorale de 2010-2011 que le FPI-GOR acceptait d'entrer dans le jeu électoral. Ces élections, remportées par le RHDP, furent le scrutin le plus pluraliste du pays depuis dix ans et se déroulèrent relativement bien. Les victimes des violences de l'élection présidentielle de 2020 ont bel et bien semblé être mortes « cadeau », en parler ivoirien : morts pour rien, pour une classe politique égoïste et versatile, pour reprendre les mots d'un imam de l'Alliance s'exprimant sur Facebook[74].

Vers une émancipation politique incertaine du public des fidèles

Une dynamique intéressante, encore ambivalente, inchoative, non structurée, semble naître « par le bas » dans le champ politique en Côte d'Ivoire. De manière plus marquée que par le passé, de plus en plus d'Ivoiriens prennent de la distance vis-à-vis de leurs dirigeants politiques et des responsables administratifs censés défendre leurs intérêts[75]. Les Ivoiriens et surtout les jeunes urbains, ouverts sur le monde et majoritaires démographiquement, semblent las des catégorisations ethniques, régionalistes, communautaires et religieuses dans lesquelles un certain débat public voudrait les engoncer, et demandent la prise en compte de leurs aspirations vitales, tout d'abord des emplois et l'espoir d'une vie digne dans une société plus équitable. Un peu moins de la moitié des Ivoiriens vit sous le seuil de pauvreté, alors que la croissance a décollé depuis dix ans, et l'espérance de vie, estimée à 52 ans, reste basse : les difficultés ne manquent pas[76]. Les hommes politiques qui s'empoignent sur des thématiques du passé

73. Déclaration de la Conférence épiscopale, 24 janvier 2021.
74. Propos d'un imam de l'Alliance, sous avatar, publiés sur son compte Facebook, le 16 octobre 2020 : « Quand la classe politique ivoirienne enseigne la versatilité aux citoyens, ceux qui accusent les religieux de s'être réveillés tardivement n'opposent aucune résistance aux déviations de leurs mentors. Ils contribuent plutôt à instrumentaliser les religieux militants du business confessionnel. Ils conditionnent les fidèles croyants, musulmans et chrétiens, à aimer ou à haïr ces braconniers du sacré plus pour leur engagement politique que pour leur piété ou leur culture religieuse. »
75. Mon observation rejoint celle de Ricard, qui rapporte que « [l]ors de [s]es recherches de terrain sur les comités de vigilance d'Abobo à Abidjan et sur les chasseurs dozos dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, entre 2017 et 2019, [il a] été marqué par la lassitude, la perspective désabusée, et l'amertume des Ivoiriens vis-à-vis du politique. Le rejet d'une "gérontocratie issue de l'indépendance" pourrait être à l'œuvre », etc. (Ricard, 2019).
76. Détails dans Akindès (2017a).
77. Ces remarques concernent à tout le moins les membres les plus belliqueux de l'opposition et de la mouvance gouvernementale, les voix plus conciliantes n'ayant pas eu le dessus.
78. Un argument comparable a été développé par Strauss sur la crise post-électorale de 2010-2011 : vu les facteurs quasi-génocidaires présents, les violences auraient pu être bien pires (Strauss, 2015).
79. Indigo Côte d'Ivoire (2021).

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

pour défendre leurs privilèges personnels, sans débattre des grandes questions qui engagent la société et l'avenir du pays, séduisent de moins en moins.

Dans un souci de nuance – les réalités sociologiques charrient leurs propres contradictions ! –, il faut concéder dans le même temps que la jeunesse ivoirienne née dans les années 1990 avec la crise politico-économique et, plus encore, celle née dans les années 2000 avec la crise miltaro-politique, ont été socialisées dans la violence, davantage que les générations précédentes. Aussi la jeunesse n'est-elle pas en reste dans la production de ses propres violences, d'autant que la réconciliation nationale parfois rebaptisée « cohésion sociale » n'a pas été menée à bien, de l'avis de tous. L'analyse des transformations polyvalentes en cours reste tenue à une réserve de prudence.

Assurément, les élections de 2020 ont été le théâtre de graves violences, politiques et communautaires. Toutefois, ces violences n'ont pas été spontanées, mais bel et bien « encadrées » par des acteurs politiques, et elles ne se sont déroulées que dans certaines régions et quartiers d'Abidjan, bastions de l'opposition. Et encore : l'un de ces bastions, le Grand Ouest (épicentre des crises depuis 2002 – avec Abidjan), a été épargné. Le message qui a circulé auprès des gens de l'Ouest sur le fait qu'ils avaient trop à perdre à s'engager dans de nouvelles violences, semble avoir convaincu. Au vu de l'attachement sentimental que certains Ivoiriens gardent encore à l'endroit de leurs trois leaders historiques, Henri Konan Bédié, Laurent Gbagbo et Alassane Ouattara ; au vu de la virulence des propos de l'opposition et de ses appels réitérés à manifester, à entrer en désobéissance civile et à boycotter le scrutin, ; au vu aussi de la virulence des propos de la mouvance gouvernementale pour contrer ces initiatives et supprimer toute dissidence en son propre sein, en y mettant tous les moyens à disposition de l'État au besoin[77] : force est de constater que les Ivoiriens ne se sont pas entretués, même s'ils ont perdu des vies, ne sont pas entrés en désobéissance civile, n'ont pas soutenu de soulèvement généralisé. L'armée ne s'est pas non plus mutinée. Sauf exceptions locales ponctuelles et sauf exception nationale de la semaine électorale particulièrement déchaînée et tendue, la vie a presque partout suivi son cours normal. Les médias, y compris étrangers, et les réseaux sociaux ont contribué à exagérer, voire à dénaturer, la représentation des événements. Quand quelques pneus furent brûlés dans quelques rues, certains journaux affichaient en gros titre que la Côte d'Ivoire brûlait. Ces observations ne visent à minorer ni la violence des actes commis ni la responsabilité des acteurs engagés. Ils viennent seulement rappeler l'exigence de la juste proportion dans l'analyse des faits. La violence réelle, sur le terrain, a finalement eu une moindre amplitude que ce que les moyens engagés pour la faire embraser auraient pu laisser présager[78]. Les confrontations violentes se sont de fait estompées dès après la rencontre entre les deux adversaires Ouattara et Bédié, le 11 novembre. Les élections législatives de mars 2021, auxquelles participa presque toute l'opposition, se déroulèrent sans heurt majeur[79]. Les sciences humaines, comme les médias, sont enclins à privilégier les situations de conflits et le langage des clashs – il est vrai on ne peut plus instructifs.

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

Il importe pourtant de documenter les dynamiques plus silencieuses et moins visibles qui échappent au conflit, car elles concourent tout autant à construire la vie sociopolitique des pays africains[80]. Le bilan est qu'en 2020 la majorité démographique ivoirienne n'a pas risqué sa vie pour la chose politique[81].

Qu'est-ce à dire des chefs religieux ? Les fidèles – citoyens ordinaires – nourrissent aussi des ambivalences vis-à-vis de leurs élites religieuses. Bien que les Ivoiriens restent globalement pratiquants et attachés à leurs autorités religieuses, il ressort des faits évoqués dans la première partie de cet article que de plus en plus de fidèles critiquent leurs guides religieux et prennent leurs distances vis-à-vis des instances censées les orienter spirituellement. Il est vrai, par ailleurs, que de nombreux fidèles tombent aussi dans les mêmes travers que leurs autorités, notamment en ce qui est des appétits mondains…

Le « suivisme » des fidèles envers leurs leaders religieux n'est donc plus forcément acquis. Si des élites religieuses imitent le *modus operandi* des élites politiques, en sens inverse, des fidèles et citoyens ordinaires rompent avec l'habitus « à la mouton de Panurge ». Ils mettent leurs autorités à la question, souvent discrètement, plus rarement ouvertement, et prennent des initiatives, quoique leur autonomie de pensée ne puisse être clairement établie.

Il est plus facile d'écouter les élites, de comprendre leurs institutions et d'en faire sens que d'observer ce qui se joue au niveau des rangs dispersés des fidèles. Les exemples qui suivent s'appuient sur la seule communauté musulmane, que je connais mieux pour la côtoyer depuis 1996. Les réflexions esquissées ne sont qu'exploratoires et invitent au débat contradictoire (ouvert par Issouf Binaté dans l'encart ci-après).

Des signes témoignent d'une désolidarisation sensible (mais non radicale) des fidèles musulmans vis-à-vis des grands imams du COSIM, perçus comme embourgeoisés. En 2018, certaines régions du pays ont refusé de s'aligner sur l'avis du COSIM à propos du début du mois de ramadan. La même année, les fidèles d'une mosquée d'Abobo ont refusé l'imam que le COSIM voulait leur imposer de manière parachutée après le décès du tenant du titre. Il y eut des échauffourées, mais les fidèles eurent gain de cause, après que le cheikh Fofana ait tranché en leur faveur contre l'instance locale du COSIM, critiquée pour son non-respect des textes. Des associations musulmanes et des communautés de quartier théoriquement placées sous l'autorité du COSIM ou du CODIS n'acceptent plus, ou moins facilement que par le passé, de se ranger sous la coupe des imams, dont la compétence semble laisser à désirer dans certains domaines séculiers. Les imams des quartiers défavorisés et les imams de l'intérieur du pays se sentent délaissés et marginalisés par ceux des beaux quartiers de la capitale économique : il se

80. J'ai développé cet argument dans Miran-Guyon (2016), à l'appui d'Asef Bayat, qui souligne l'importance de mener des recherches sur qu'il appelle le « cosmopolitisme quotidien » (*everyday cosmopolitanism*), à la fois comme projet de sciences sociales et comme projet éthique (Bayat 2008).

81. Voir aussi Banégas, Popineau (2021) qui écrivent : « The new generations and a large part of the middle classes seemed disinclined to sacrifice their future for the sake of the recurrent struggle between the old '*koro*' [les aînés] of the Ivorian political scene. »

82. Voir Miran-Guyon (2017).

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

développe au plan national un imamat à deux vitesses. De nouvelles mosquées sortent de terre, portées par des communautés locales, mais leurs animateurs ne rendent pas ou plus forcément compte au COSIM ou au CODIS.

Ces faits auraient été impensables il y a encore quelques années – à tout le moins depuis que le COSIM s'est installé comme structure faîtière en charge des affaires musulmanes dans les années 1990 (dans les décennies précédentes, avec une multiplicité d'intermédiaires concurrents, dissensus et divisions n'étaient pas rares !). Depuis son arrivée à la tête du COSIM en 2006, le cheikh Aboubacar Fofana a impulsé une dynamique centralisatrice consensuelle au niveau du COSIM, ce qui a contribué à asseoir l'influence du Conseil des imams aux plans aussi bien local que national (sans accaparer toutes les dynamiques locales pour autant et en ayant à gérer des résistances locales durables, notamment de la part des familles maraboutiques traditionnellement en charge de l'imamat dans certaines localités septentrionales). Ainsi les imams de la plupart des grandes mosquées du pays sont-ils aussi des présidents du COSIM à l'échelon régional, communal ou autre. Le COSIM a par ailleurs cultivé un cadre de concertation permanent avec le Conseil des imams sunnites (CODIS), qui fonctionne bien en ce qui est de la proclamation des dates des fêtes islamiques et d'autres questions engageant l'ensemble de la communauté musulmane. Les brèches dans ce centralisme consensuel, dont les (grands) imams se veulent garants, sont donc un signe manifeste que les choses sont en train de bouger et que les fidèles s'émancipent, si peu que cela soit.

Le modèle du COSIM n'a pas bougé depuis les années 1990 et s'essouffle, même s'il reste encore la grande référence en milieu musulman, notamment pour sa capacité à se faire entendre des autorités politiques. L'instance suprême des imams n'arrive pas suffisamment à s'ouvrir aux défis des temps qui changent et à se réformer ; son personnel ne s'est pas vraiment renouvelé et vieillit. L'une des plus grandes faiblesses du COSIM est son inefficience à institutionnaliser la solidarité, alors que ses moyens ont gonflé de manière exponentielle depuis dix ans (on pourrait dire la même chose du régime Ouattara). La fondation Zakat et Waqf, créée en 2010, peine à mobiliser les fidèles et à mettre à la disposition des démunis des moyens pour leur survie. La fondation Hinneh, venue en renfort de ce projet, n'est qu'à ses débuts. Résultat : l'instance des imams ne redistribue pas assez, sauf du riz et du sucre reçus de donateurs politiques, de chefs d'entreprise et d'autres bienfaiteurs au moment du ramadan. Ce n'est pas assez pour répondre aux énormes problèmes sociaux de la majorité musulmane, touchée de plein fouet par la pauvreté, le problème des « microbes » (enfants en conflit avec la loi), né en son sein, ou celui de la migration irrégulière vers l'Europe par la Libye, qui est principalement le fait de musulmans en Côte d'Ivoire[82].

Comment la jeunesse ivoirienne exprimera-t-elle ce ras-le-bol de sa classe politique, et parfois aussi de sa gouvernance religieuse ? Rien n'est moins clair. Cette population ne lit plus les journaux : *Fraternité Matin*, le quotidien national, vend à peine 5 000 exemplaires par jour. Elle ne s'est pas inscrite en masse sur les listes électorales pour les échéances présidentielles d'octobre. Ses

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

moyens d'expression et d'actions collectives sont en latence ou encore difficiles à observer. On ne peut prédire que de l'utilité de la poursuite des enquêtes de terrain pour observer les continuités et l'inattendu à toutes les échelles. La Côte d'Ivoire de 2020 ne se résume pas à ses seuls hommes politiques et à ses conflits fratricides, ni à ses guides religieux, dispersés ou rassemblés, même si les élites pèsent bien évidemment lourd sur la destinée des Ivoiriens et ne peuvent être ignorées. La Côte d'Ivoire d'après les élections de 2020 deviendra non pas seulement ce que les élites en feront, mais tous les Ivoiriens aussi.

Jeunes musulmans et activisme sur toile en Côte d'Ivoire[83]
Dialogue avec Issouf Binaté (université Alassane-Ouattara, Bouaké)

Il faut élargir l'enquête de terrain aux réactions des jeunes observables en ligne, sur les réseaux sociaux notamment, contrôlés ou pas par les associations musulmanes. Dans un contexte où la promotion socioprofessionnelle se fait au compte-gouttes et parfois sur la base du militantisme ou de la fidélité aux aînés, cette voix « numérique » a été privilégiée pour se faire entendre avec un peu plus de liberté. Sous des statuts d'avatar – pour éviter d'être épinglé et poursuivi –, des jeunes indépendants des organisations de jeunesse musulmane s'expriment sur tous les sujets d'intérêt public, y compris ceux touchant aux acteurs religieux. Ces formes d'expression deviennent des *flaming* (en anglais) ou « malparlage » (en argot ivoirien) quand elles prennent des formes de contestation (Djilé, 2020). Prenons l'exemple de l'affaire de l'imam Aguibou Touré qui a fait des vagues à la mi-2018. Les internautes ont d'abord contesté la décision de l'arrestation de l'imam avant de fustiger le silence de ses pairs. Quand le COSIM et le CODIS se sont ouvertement désolidarisés de l'action solitaire d'Aguibou, les réactions sur la Toile sont allées de l'indignation aux « agressions verbales ». Les forums dédiés à l'islam, traitant habituellement de thèmes religieux, se sont transformés en des arènes opposant pro- et anti-Aguibou.

Mais cet activisme qui pouvait sonner comme un éveil de conscience des jeunes n'a été rien d'autre que du « buzz », ce en quoi les jeunes Ivoiriens sont devenus experts. Ils sont passés maîtres dans l'art de faire passer tout en dérision. Ainsi, chaque semaine voit son fait majeur transformé en « buzz » pour occuper les esprits en vadrouille. La durée de vie d'un « buzz » est de 72 heures tout au plus et cède sa place à un autre qui lui succède tout aussi vite. Ainsi, si l'arrestation d'Aguibou a fait du bruit, sa libération, concurrencée par d'autres actualités dont l'ordonnance mettant un terme au séjour carcéral de Simone Gbagbo, est passée inaperçue. Mais pour avoir fait le « buzz », le nombre des abonnés et visiteurs de la page Facebook de l'imam Aguibou a augmenté… Ses vidéos de prêches lui ont fait une publicité que sa vie antérieure de chantre n'avait pas réussi à faire décoller.

83. Voir aussi Binaté (2018).
84. Banégas, Popineau (2021) parlent de « korocratie », terme repris du nouchi (argot ivoirien), signifiant littéralement un ordre politique gérontocratique : les trois aînés (*koro* en dioula), Bédié, Gbagbo et Ouattara, l'ont reproduit de concert, par-delà leurs conflits.

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

Paroles d'une chanson de Seny Krangba
(extraits cités par Venance Konan dans « Côte d'Ivoire : vraiment des moutons ? », *Fraternité Matin*, 6 novembre 2019)

Cette chanson circulait sur Internet fin 2019 pour appuyer les mises en garde d'artistes et de citoyens ordinaires contre les risques de violence associés aux élections de 2020 :

« On milite pour quelqu'un qu'on voit seulement à la télé
On se frappe, on se tue pour quelqu'un qui ne nous connaît même pas
C'est fini ça
Les politiciens ont créé leurs partis politiques pour nous blaguer [tromper]
C'est nous, on est bête, on a pris pour charger
Ils font jamais palabre
C'est nous, on se frappe, on se tue et puis on termine avec kalach
Franchement
Le pays est en train de se développer, la guerre ne nous arrange pas
Asseyez-vous, discutez, trouvez un terrain d'entente pour ne pas verser le sang dans mon pays
Nos dirigeants se sont divisés parce que chacun veut diriger
Pardonnez, c'est nous, on vous vote [élit] donc on a le droit de vous parler
Si vous ne savez pas tout ce qui s'est passé, c'est nous, on a pris les pots cassés
Ils ont tué, ils ont violé
Vous avez entendu qu'ils ont tué enfant d'un candidat ? Non !
Les sacrifiés, c'est nous, on donne nos poitrines et puis c'est eux qui bénéficient »...

*

Propos de l'imam Abou Koné de Dabou
(*L'Intelligent d'Abidjan*, 20 août 2020)

Le slogan du citoyen anonyme et les paroles de Seny Krangba font écho à bien d'autres prises de parole, soutenues par l'Alliance et d'autres organisations de la société civile, comme celle d'Abou Koné, imam à Dabou :

« [N]ous devons laisser parler les partis politiques et nous qui suivons derrière ne devons pas servir de moutons de sacrifice. [...] Nos enfants ne doivent pas être manipulés, utilisés de quelque bord que ce soit. Qu'on aille aux élections et que celui qui gagne travaille pour la Côte d'Ivoire. [...] Les enfants [les jeunes] sont à 85 % à 90 % l'avenir du pays ; il ne faudrait pas que 10 % de vieux, de vieilles personnes périmées, proches de la tombe [soient amenés] à tuer ceux qui sont l'avenir[84]. »

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

Cet e-marketing est devenu viral dans la stratégie des jeunes pour se faire une place au soleil en Côte d'Ivoire. Il suffit de disposer de 50 000 à 100 000 abonnés pour être invité à l'émission télévisée C'midi ou sur Radio Vibe, et espérer se faire recruter dans des entreprises de communication ou des comités de soutien à des hommes politiques. Les jeunes l'ont bien intégré à leur niveau personnel, mais n'ont pas encore pris la pleine mesure du potentiel qu'il y aurait à l'inscrire dans une dynamique profitable à tous.

En gros, les aînés ont déçu… mais les cadets sont encore loin d'être porteurs du changement espéré.

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

Événements politiques et religieux en Côte d'Ivoire
Chronologie sélective (juin 2019-juin 2021)

POLITIQUE — INSTALLATIONS DES TENSIONS

RELIGIEUX — ESPACE POLITICO-RELIGIEUX DOMINÉ PAR L'ÉGLISE CATHOLIQUE

		2019
23/06	✝	Clôture de la 113e Assemblée plénière de la Conférence épiscopale à Agboville, avec un message aux hommes politiques intitulé « Évitez-nous une autre guerre ! »
23/12	■	Mandat d'arrêt émis contre Guillaume Soro, dont l'avion ne peut atterrir à Abidjan ; plusieurs de ses collaborateurs sont arrêtés
31/12	✝	Lors de la traditionnelle messe pour la paix, Mgr Kutwa plaide pour la libération des personnes arrêtées devant le couple présidentiel
		2020, année électorale
7-17/01	☪	Grande tournée du cheikh Aboubacar Fofana dans l'Ouest pour prôner la cohabitation sociale, la paix et des élections apaisées
19/01	✝	Clôture de la 114e Assemblée plénière de la Conférence épiscopale à Korhogo avec un message aux homme politiques intitulé « Pour des élections transparentes, justes et ouvertes en vue de la réconciliation et de la paix »
22/01	✝	Mgr Kutwa autorise une marche priante à Abidjan baptisée « Allons à la paix », ensuite requalifiée en prière *in situ* à la cathédrale St Paul
15/02	✝	Tenue de la prière à la cathédrale St Paul d'Abidjan
18/02	■ ✝	Ouattara reçoit les évêques à la présidence
5/03	■	Ouattara annonce ne pas se présenter à un autre mandat pour permettre « le transfert du pouvoir à une nouvelle génération » ; Amadou Gon Coulibaly (AGK) désigné candidat du RHDP
11/03	■	Premier cas déclaré de la Covid-19 à Abidjan
18-23/03	■	Le gouvernement décide de la fermeture des lieux de culte pour endiguer la pandémie, puis ferme les frontières et déclare l'état d'urgence sanitaire
22/04	■	La Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) ordonne la suspension du mandat d'arrêt contre Guillaume Soro
28/04	■	Le tribunal correctionnel d'Abidjan condamne Soro à vingt ans de prison ferme et à 4,5 milliards de francs CFA d'amende pour recel de deniers publics et blanchiment de capitaux
2/05	■	AGK évacué en France après un malaise cardiaque
8/05	■	Bilan de 8 morts de la Covid-19 dans le pays ; réouverture des lieux de culte
14/05	■	Opération militaire conjointe ivoiro-burkinabè dans le nord ivoirien, dite Comoé, contre une cellule de la katiba Macina du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM affilié à Al-Qaïda)
17/05	☪	Décès du cheikh Aboubacar Fofana de la Covid-19
29/05	☪	Mamadou Traoré succède à Boubacar Fofana à la tête du COSIM
10/06	■	Attaque djihadiste contre un poste militaire et la gendarmerie à Kafolo à la frontière ivoirienne avec le Burkina Faso, non revendiquée, possiblement le fait de la katiba Macina, en représailles pour l'opération Comoé ; 12 militaires et gendarmes tués
11/06	■	Pascal Affi N'Guessan annonce sa candidature au nom du FPI « légal »
20/06	■	Henri Konan Bédié annonce sa candidature au nom du PDCI
02/07	■	Retour d'AGK à Abidjan après deux mois de soins médicaux en France

■ Politique — Religieux : ✝ Chrétiens ☪ Musulmans △ Alliances des religions en faveur de la paix

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

POLITIQUE	8/07	■	Décès d'AGK d'une crise cardiaque	RELIGIEUX
	21/07	✝	Lettre pastorale de l'épiscopat ivoirien sur la réconciliation, la paix et la justice	
ÉRUPTION DES VIOLENCES	06/08	■	Ouattara annonce sa candidature à la présidentielle du 31 octobre	
	12/08	■	À Daoukro (centre du pays), affrontements entre partisans du PDCI et du RHDP ; trois morts	
	13/08	■	À Bonoua (sud-est) et à Gagnoa (ouest), mort de deux membres de l'opposition dans des heurts avec les forces de sécurité. Selon Amnesty, des violences contre des manifestants de l'opposition à Yopougon auraient impliqué des « microbes » (enfants en conflit avec la loi)	
	16/08	☪	L'imam Aguibou Touré appelle Ouattara à renoncer à sa candidature	
	19/08	■	Interdiction des rassemblements sur la voie publique	
	21/08	■	À Divo (sud-ouest), affrontements entre partisans pro-Gbagbo et pro-Ouattara ; au moins sept morts	
	27/08	✝	Le Consistoire des protestants évangéliques de Côte d'Ivoire lance un appel au calme	
	30/08	✝	L'Église méthodiste unie appelle à la paix et à la réconciliation en clôture de ses assises annuelles	
	31/08	■	Mgr Kutwa lance un « appel au respect du droit dans la concertation » ; il déclare que « la candidature de Ouattara n'est pas nécessaire » et que « la réconciliation est plus importante que les élections »	
	2/09	■	Point de presse de ministres catholiques du gouvernement à la cathédrale St Paul, en réaction contre la déclaration de Mgr Kutwa	
	5/09	✝	L'église catholique Notre-Dame-de-la-Tendresse de la Riviera Golf organise une conférence-débat sur la prévention et la gestion pacifique des conflits	
	7/09	✝	Ediémou Blin Jacob, qui dirige une branche l'Église du christianisme céleste, invite au respect de la constitution qui permet à Ouattara de se présenter à un troisième mandat	
PRÉ-CAMPAGNE ET CAMPAGNE ÉLECTORALE BOYCOTT ACTIF VS. RÉPRESSION	14/09	■	Le Conseil constitutionnel rejette 40 des 44 candidatures déposées ; restent en lice : Pascal Affi N'Guessan, Henri Konan Bédié, Kouadio Konan Bertin, dit KKB, et Alassane Ouattara	FORMATION DE L'ALLIANCE DES RELIGIEUX EN FAVEUR DE LA PAIX
	15/09	■	La CADHP demande la réhabilitation de la candidature de Soro à l'élection présidentielle	
	17/09	✝	Mgr Touably lance un appel à tous pour un scrutin apaisé	
	20/09	■	L'opposition, dont le PDCI et le FPI, appelle la population à la désobéissance civile	
	21/09	■	Cérémonie de présentation d'un timbre à l'effigie du pape et de Ouattara pour le 50e anniversaire des relations entre le Vatican et la Côte d'Ivoire	
	28/09	✝	Mgr Lezoutié anime une conférence à Yopougon sur la cohésion sociale en période électorale	
	30/09	✝	La Plateforme des leaders croyants pour la paix, la réconciliation, la cohésion sociale et le développement (interconfessionnel, issue du mouvement catholique charismatique) appelle à la paix et lance un programme d'activités	
	10/10	■	Grand meeting de l'opposition au stade Houphouët-Boigny à Abidjan ; front uni pour la mobilisation et contre le 3e mandat de Ouattara	

■ Politique Religieux : ✝ Chrétiens ☪ Musulmans △ Alliances des religions en faveur de la paix

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

POLITIQUE — PRÉ-CAMPAGNE ET CAMPAGNE ÉLECTORALE BOYCOTT ACTIF VS. RÉPRESSION	10/10	☪	Forum de l'Association des jeunes musulmans de Côte d'Ivoire (AJMCI) à Abobo sur le thème « Responsabilités et défis de la jeunesse ivoirienne pour des échéances électorales réussies et apaisées »	RELIGIEUX — FORMATION DE L'ALLIANCE DES RELIGIEUX EN FAVEUR DE LA PAIX
	13/10	△	Point de presse animé par l'imam Djiguiba Cissé à la cathédrale St Paul du Plateau pour présenter l'Alliance des religions en faveur de la paix	
	14/10	△	Des guides religieux de l'Alliance se réunissent au Palais de la Culture à Abidjan : « déclaration relative à la situation sociopolitique en Côte d'Ivoire »	
	15/10	■	Ouverture de la campagne électorale ; les principaux partis d'opposition appellent au boycott actif	
	19-21/10	■	Affrontements politiques et intercommunautaires à Kpass près de Dabou ; 16 morts, 67 blessés	
	24/10	△	Grande prière œcuménique pour la paix à Anono (Abidjan), avec l'abbé Abékan et des invités musulmans, méthodistes et harristes	
	25/10	✝	Sant'Egidio organise une rencontre interreligieuse de prière à Abidjan, sur le thème « Personne ne se sauve seul, paix et fraternité »	
	26/10	✝	Prière interreligieuse à Kpass, après les affrontements intercommunautaires	
	27/10	✝	La Commission protestante évangélique organise une cérémonie de prière pour la paix en Côte d'Ivoire et des élections sans violence, avec l'évêque général Jean Kinankpeffan Koné et Camille Makosso, en présence du Premier ministre Hamed Bakayoko	
	28/10	☪	Célébration du Maouloud sur le thème « Contribution de l'islam pour des élections apaisées » ; conférence du COSIM à la mosquée de la Riveria Golf animée par l'imam Djiguiba Cissé	
	29/10	■	Gbagbo accorde un entretien à France 24, première sortie publique depuis 2011 : il se range résolument du côté de l'opposition mais en appelle au dialogue et à la négociation	
	30/10	△	Point de presse sur les activités de l'Alliance des religions en faveur de la paix à la mosquée de la Riviera Golf, animié par le père Émile Kélignon ; dernières recommandations avant les élections	
ÉLECTIONS PIC DES VIOLENCES	31/10	■	Élections présidentielles. 20 personnes tuées (et 31 autres dans les jours qui suivent) selon le gouvernement	SILENCE DES ACTEURS RELIGIEUX
	2/11	■	Affi N'Guessan annonce la création d'un Conseil national de transition (CNT) dont il est le porte-parole, présidé par Konan Bédié, chef de l'opposition	
	3/11	■	Ouattara déclaré vainqueur par la Commission électorale indépendante avec 94,27 % des voix (contre 1,99 % pour KKB) et un taux de participation de 53,90 % Des responsables du PDCI arrêtés chez Bédié, lui-même placé en résidence surveillée	
	4/11	■	Depuis son exil à l'étranger, Guillaume Soro appelle à un soulèvement de l'armée	
	6/11	■	Affi N'Guessan, en cavale, est arrêté et placé en détention	
	9/11	■	Le Conseil constitutionnel valide l'élection de Ouattara ; à M'Batto (centre-est), affrontements politiques et communautaires, cinq morts ; à Élibou (sud-est), trois morts	
	10/11	■	Selon le gouvernement, les violences électorales ont fait 85 morts et 484 blessés depuis le 10 août (données réactualisées à 87 morts et 500 blessés)	
	11/11	■	Rencontre Ouattara-Bédié à l'hôtel du Golf ; reflux des tensions	

■ Politique Religieux : ✝ Chrétiens ☪ Musulmans △ Alliances des religions en faveur de la paix

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

POLITIQUE

REFLUX DES TENSIONS, RETOUR À LA NORMALE

RELIGIEUX

POURSUITE DES APPELS À LA RÉCONCILIATION
REPRISE D'INITIATIVE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

14/11	✝	Mgr Kutwa, dans sa messe de rentrée pastorale, délivre un long message sur la situation sociopolitique en Côte d'Ivoire, reprenant des extraits de son message du 31 août
15/11	■ ✝	Journée nationale de la paix en Côte d'Ivoire ; appel du pape François à la réconciliation et à la coexistence pacifique en Côte d'Ivoire ; nombreux événements religieux en appelant à la paix et à la réconciliation
20/11	✝	La Conférence épiscopale lance l'appel « promouvoir la paix par le respect de la loi et des libertés » : elle encourage le dialogue entre le chef de l'État et le chef de l'opposition et demande la libération des prisonniers politiques et le retour des exilés
28/11	✝	Prière œcuménique des femmes du Grand Abidjan pour la paix
9/12	■	Bédié annonce la dissolution du CNT
14/12	■	Investiture du président Ouattara ; annonce de la création d'un ministère en charge de la Réconciliation nationale
	✝	Absence de représentant de l'Église de Côte d'Ivoire ; présence du nonce apostolique, doyen permanent du corps diplomatique
15/12	■	KKB nommé ministre de la Réconciliation nationale
20/12	✝	La Conférence épiscopale organise une intention de messe à l'endroit de toutes les victimes de la crise électorale sur demande d'Henri Konan Bédié
21/12	■	Début d'un dialogue entre le gouvernement et l'opposition
30/12	■	Les élections législatives sont fixées au 6 mars 2021
		2021
18/01	■	Le FPI « légal » se désolidarise du PDCI
	✝	Le pape prolonge la mission de Mgr Kutwa, après le dépôt de sa démission pour raison d'âge (75 ans)
24/01	✝	Clôture des célébrations des 125 ans de l'évangélisation de la Côte d'Ivoire et de la 117e Assemblée plénière de la Conférence épiscopale à Grand-Bassam, avec un message aux hommes politiques : « On n'a jamais fini de bâtir la paix »
31/01	■	La Commission électorale indépendante rend publique la liste provisoire des 1266 candidats retenus pour les élections législatives du 6 mars ; le FPI (tendance GOR, Gbagbo ou rien) participe aux élections, une première depuis 2010, en alliace avec le PDCI : 80 % de candidatures communes
18/02	■	Évacuation sanitaire du Premier ministre Hamed Bakayoko en France
6/03	■	Les élections législatives se déroulent dans le calme. Sur les 255 sièges à pourvoir : 137 vont au RHDP, 81 au PDCI et à la coalition Ensemble pour la démocratie (EDS) de la tendance GOR (50 pour leur coalition, 23 au PDCI seul, 8 à EDS seul), 10 aux autres partis de l'opposition (dont 2 au FPI « légal ») et 26 aux indépendants. Taux de participation 37,88 %
10/03	■	Mort d'Hamed Bakayoko des suites d'un cancer fulgurant
29/03	■ ☪	Attaques djihadistes contre les forces de sécurité à Kafolo et à Kolobougou à la frontière avec le Burkina Faso, six morts
31/03	■	Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé définitivement acquittés par la CPI
13/04	☪	Décès du cheikh Mamadou Traoré, président du COSIM, au premier jour du Ramadan ; Ousmane Diakité lui succède le 25 avril
12 juin	■ ✝	Charles Blé Goudé reçoit le baptême catholique aux Pays-Bas
17 juin	■	Retour de Laurent Gbagbo en Côte d'Ivoire
20 juin	■ ✝	Mgr Kutwa annonce le retour de Laurent Gbagbo au sein de l'Église catholique, lors d'une messe d'action de grâce demandée par Gbagbo, qui affirme vouloir « être un catholique militant »
23 juin	■	La cour d'assises d'Abidjan condamne Soro à une peine de prison à perpétuité pour « atteinte à la sûreté nationale »

■ Politique Religieux : ✝ Chrétiens ☪ Musulmans △ Alliances des religions en faveur de la paix

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

Bibliographie

Afrique contemporaine (2003), dossier spécial « Côte d'Ivoire », D. Cogneau, S. Mesplé-Somps et F. Roubaud (dir.), n° 206.

Afrique contemporaine (2017), numéro double spécial « Côte d'Ivoire, le retour de l'éléphant ? », M. Miran-Guyon (dir.), n° 263-264.

Akindès, F. (2017a), « "On ne mange pas les ponts et le goudron" : les sentiers sinueux d'une sortie de crise en Côte d'Ivoire », *Politique africaine*, n° 148, p. 5-26.

Akindès, F. (2017b), « La franc-maçonnerie en Côte d'Ivoire, brève histoire des enjeux actuels », *Afrique contemporaine*, n° 263-264, p. 325-338.

Akindès, F., **Kouamé Yao**, S. (2019), « L'immixtion "par le bas" des technologies digitales dans la vie urbaine africaine », *Afrique contemporaine*, n° 269-270, p. 87-107.

Amnesty International (2020a), « Côte d'Ivoire. Les autorités doivent veiller au respect des droits humains avant, pendant et après l'élection », briefing, 30 octobre.

Amnesty International (2020b), « Côte d'Ivoire. L'usage de machettes et d'armes à feu témoigne de l'horreur des violences post-électorales », briefing, 16 novembre.

Banégas, R., **Popineau**, C. (2021), "The 2020 Ivorian Election And The 'Third-term' Debate. A Crisis Of 'Korocracy'?", *African Affairs*, 5 avril.

Barbey, F. (2020), *L'Église-famille de Dieu en Afrique à l'épreuve de la xénophobie, du tribalisme et de l'autoritarisme*, Paris et Abidjan, L'Harmattan.

Bayat, A. (2008), "Everyday Cosmopolitanism", *ISIM Review*, n° 22, p. 5.

Binaté, I. (2017), « Les musulmans de Facebook en Côte d'Ivoire. Nouvelle voie de socialisation, de *da'wa* et de mobilisation communautaire », *Émulations*, n° 24, p. 53-70.

Binaté, I. (à paraître), « Covid-19, islam et médias numériques en Côte d'Ivoire. Mesures ripostes et réinvention de pratiques religieuses ».

Binaté, I. (à paraître), « Les structures islamiques d'éducation et la résistance à la Covid-19 à Bouaké », *in* J.-É. Charlier (éd.), *L'École africaine et le coronavirus*.

Bjarnesen, J., **van Baalen**, S. (2020), "Ouattara's Third-Term Bid Raises Old Fears. Risk of Violence in Côte d'Ivoire's Upcoming Presidential Elections", Nordic Africa Institute Policy Note.

Bjarnesen, J., **van Baalen**, S. (2021), "Democratic Backsliding in Côte d'Ivoire. Legislative Elections Tighten Ouattara's Grip on Power", Nordic Africa Institute Briefing Note.

Diarra, L. (2017), « Terrorisme : Man, foyer de radicalisation en Côte d'Ivoire ? », Centre4S (Centre des stratégies pour la sécurité du Sahel Sahara).

Djaha, J. F., **Bekelynck**, A. (2021), « Côte d'Ivoire : Facebook comme outil de contestation des mesures anti-Covid-19 dans un contexte électoral tendu », *TheConversation.com*, 5 avril.

Djilé, D. (2020), « Décentrer l'énonciation numérique. De l'acceptation universelle aux pratiques africanisées du *trolling* et du "*grammar* nazisme" », *Communication & langages*, vol. III, n° 205, p. 57-75.

Fancello, S. (2020), « La religion du président Bozizé. Rhétorique guerrière d'un chrétien céleste », *Politique africaine*, n° 159, p. 169-190.

Franck (2021), « Le djihadisme a-t-il un avenir en Côte d'Ivoire ? », *Islam Info*, 4 février.

Guibléhon, B. (2011), « Questionnement sur le dialogue interconfessionnel : le cas du Forum des confessions religieuses en Côte d'Ivoire », *Gabonica. La revue du CERGEP*, n° 5, p. 165-177.

Guibléhon, B. (2020), « Le scandale des doctorats *honoris causa* dans les Églises évangéliques de Côte d'Ivoire : devoir de vérité », *Fraternité Matin*, 12 mars (voir aussi son entretien dans *La Croix Africa*, 25 mars 2001).

Guibléhon, B., **Grodji Kouamé**, F. (2020), « Décryptage. Les convocations (in)appropriées de Dieu en période électorale en Côte d'Ivoire », *Bulletin FrancoPaix*, vol. V, n° 9, p. 9-10.

Human Rights Watch (HRW) (2020), « Côte d'Ivoire : violences électorales et répression », briefing, 2 décembre.

Indigo Côte d'Ivoire (2020), « Communiqué de presse du groupe de plaidoyer PTI, 1er novembre. Une élection émaillée de violences ne permettant pas l'expression massive et sereine des populations ».

Indigo Côte d'Ivoire (2021), « Déclaration préliminaire, élections législatives 2021, dimanche 7 mars 2021. Un scrutin apaisé malgré quelques incidents notables sans portée majeure ».

International Crisis Group (ICG) (2020), « Côte d'Ivoire : reporter pour dialoguer », briefing, n° 161, 28 septembre.

Institut Afrique Monde (IAM) (2018), « Contribution du dialogue interreligieux à la pacification en Afrique de l'Ouest. Côte d'Ivoire, Sénégal, Bénin », juillet.

Islam Info (2021), « Alassane Ouattara et l'Église catholique de Côte d'Ivoire. Histoire secrète d'un malentendu », quatre parties, 24-31 octobre.

Koné, A. (2017), « La corruption dans tous ses états en Côte d'Ivoire. Extraits d'une homélie de Mgr Antoine Koné », *Afrique contemporaine*, n° 263-264, p. 245-248.

Koné, R.F. (2016), « Les Églises révélées d'Afrique (ERA) », *Analyse sociétale africaine/African societal Analysis* (ASA), think tank de l'African Security Sector Network (ASSN).

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)

Koné, R.F. (2017), « La chambre des rois et des chefs traditionnels de Côte d'Ivoire », *Analyse sociétale africaine/African societal Analysis* (ASA).

Kouamé, K.D. (2017), « Église et conflits : l'Église catholique allemande sous le III[e] Reich et l'Église catholique ivoirienne durant la crise de 2002 à 2011 », thèse de doctorat unique en études germaniques de l'université Alassane Ouattara à Bouaké, Côte d'Ivoire.

Magassouba, M. (2020), *Alassane Ouattara, la passion du devoir*, Paris, Éditions Privé.

Memel-Fôté, H. (1999), « Un mythe politique des Akan en Côte d'Ivoire : le sens de l'État », *in* P. Valsecchi, F. Viti (éd.), *Mondes akan. Identité et pouvoir en Afrique occidentale*, Paris, L'Harmattan, p. 21-42.

Miran-Guyon, M. (2006), *Islam, histoire et modernité en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala.

Miran-Guyon, M. (2014), « Apocalypse patriotique : le pentecôtisme de la démesure en Côte d'Ivoire », *Afrique contemporaine*, n° 252, p. 73-90.

Miran-Guyon, M. (2015a), *Guerres mystiques en Côte d'Ivoire. Religion, patriotisme, violence (2002-2013)*, Paris, Karthala.

Miran-Guyon, M. (2016), « Islam In and Out. Cosmopolitan Patriotism and Xenophobia among Muslims in Côte d'Ivoire », *Africa*, vol. LXXXVI, n° 3, p. 447-471.

Miran-Guyon, M. (2017), « Société musulmane et régime Ouattara en Côte d'Ivoire. Des affinités électives en demi-teinte », *Afrique contemporaine*, n° 263-264, p. 249-254.

Miran-Guyon, M. (2018), « Obodji Soboa, chef supérieur des Abbey en Côte d'Ivoire coloniale », *Afrique contemporaine*, n° 267-268, p. 221-249.

Miran-Guyon, M., **Degorce**, A. (2018), « Soka Gakkai et Sahaja Yoga : trajectoires de deux communautés religieuses afro-asiatiques en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso », communication au séminaire « Afrique et Asie », « L'évidence des entités continentales en question », organisé par E. Ficquet et P. Rabault-Feuerhahn, Paris, EHESS-ENS, 20 mars.

Miran-Guyon, M., **Guibléhon**, B. (2018), « Religion et politique en Côte d'Ivoire. Un demi-siècle d'intimités ambivalentes », *Observatoire international du religieux*, Sciences Po-CERI, note d'analyse n° 9.

Miran-Guyon, M., **Touré**, M. (2012), « Islam, autorité religieuse et sphère publique en Côte d'Ivoire. La figure emblématique du cheikh Aboubacar Fofana », *in* O. Goerg, A. Pondopoulo (éd.), *Islam et sociétés en Afrique subsaharienne à l'épreuve de l'histoire. Un parcours en compagnie de Jean-Louis Triaud*, Paris, Karthala, p. 315-336.

Penda, S. (2021), « Mgr Kutwa ou la face cachée d'une certaine Église catholique partisane », *Mediapart*, 6 septembre.

Politique africaine (2002), numéro spécial « Côte d'Ivoire, la tentation ethnonationaliste », B. Losch (dir.), n° 78.

Politique africaine (2017), numéro spécial « La Côte d'Ivoire sous Alassane Ouattara », F. Akindès (dir.), n° 148.

Ricard, M. (2017), « Gouverner le "post-conflit" en Côte d'Ivoire », *Annuaire français de relations internationales*, vol. XVIII, Paris, université Panthéon-Sorbonne, p. 551-567.

Politique africaine (2019), « Traverser les crises : regards sur la Côte d'Ivoire », *Bulletin FrancoPaix*, vol. IV, n° 9-10.

Politique africaine (2020), « "Mon président, on dit quoi ?" : le resserrement autoritaire en Côte d'Ivoire », *Bulletin FrancoPaix*, vol. V, n° 9, p. 2-8.

Ricard, M., **Bley**, H.D. (2020), « La fin de la présidence Ouattara et le clair-obscur de la politique en Côte d'Ivoire » *Bulletin FrancoPaix*, n° 5, p. 7-9.

Straus, S. (2015), *Making and Unmaking Nations. War, Leadership and Genocide in Modern Africa*, Ithaca, Cornell University Press.

Zaourou, B. Z. (2016), *Chronique des temps qui tanguent (2002-2004)*, Abidjan, Frat Mat Éditions-SNPECI.

Zina, O. (2017), « "Le caillou a-t-il été retiré du soulier de la République ?" Réconciliation nationale et réformes constitutionnelles en Côte d'Ivoire », *Afrique contemporaine*, n° 263-264, p. 25-39.

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 05/10/2021 sur www.cairn.info (IP: 78.202.198.194)